

Les news



ALGÉRIE - FRANCE

Le président Bouteflika reçoit le président de l'Assemblée nationale française

Page 3



ALGÉRIE - FMI

Christine Lagarde aujourd'hui à Alger

Page 3



ALGÉRIE-FRANCE

M. Sahli évalué à Paris l'opération de délivrance des passeports biométriques

Page 6

L'EMPLOI DANS LE SUD : UNE INSTRUCTION FERME DU PREMIER MINISTRE

Priorité

à la main-d'oeuvre locale

Les entreprises actives dans les régions du sud du pays devront désormais accorder la priorité dans leur recrutement à la main-d'oeuvre locale, a annoncé hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans une instruction relative à la gestion de l'emploi dans les wilayas du Sud.

"Le recours au recrutement d'une main-d'oeuvre hors wilaya n'est autorisé que dans la proportion des postes à pourvoir n'ayant pas de profil correspondant localement", a expliqué l'instruction du Premier ministre. Les besoins en main-d'oeuvre des entreprises implantées dans les wilayas du Sud, y compris celles dont les sièges sociaux se trouvent hors de ces wilayas, "doivent être obligatoirement satisfaits en priorité et notamment pour la main-d'oeuvre qui n'est pas hautement qualifiée par le recours à la main-d'oeuvre locale conformément à la législation en vigueur".

Page 5



RÉFORMES POLITIQUES

Un processus irréversible

Page 5

CONJONCTURE

Echec aux théoriciens du chaos social

Page 4

DÉVELOPPEMENT

Zéro chômage ? pourquoi pas !

Page 4

SCIENCE et VIE

MIGRAINE

Certaines formes augmenteraient le risque cardiovasculaire chez les femmes

Page 12, 13

CULTURE

TISSEMSILT

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LA LECTURE PUBLIQUE

Point de rencontre des lecteurs

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 (24^e J - MATCH AVANCÉ)

ESS - USMBA

Les Sétifiens veulent creuser l'écart

COUPE DE L'UAFA (1/2 FINALE ALLER)

USMA - ISMAILY

Les Algérois visent un résultat rassurant

Nos pages sports p.p 19 à 24

CHÉRAGA

LA VENGEANCE PAR LE FEU

4 ans de prison pour incendie volontaire

Page 15



MÉTÉO
19° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps généralement voilé à nuageux en cours de journée avec quelques pluies notamment sur les régions du littoral Ouest et Centre. Les vents seront de secteur Ouest à Sud-Ouest (40/50 km/h) près des côtes, et (20/30 km/h) vers l'intérieur. La mer sera localement forte.

31° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies en cours de journée. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront de secteur Nord à Nord-Est (30/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	19°	min	13°
Oran	max	17°	min	13°
Annaba	max	20°	min	11°
Béjaïa	max	21°	min	12°
Tamanrasset	max	31°	min	09°

Le Qatar annonce une importante découverte de gaz

Le Qatar, qui détient les troisièmes réserves mondiales de gaz naturel, a découvert un gisement en mer contenant 2,5 trillions de pieds cubes dans le nord du pays, a rapporté hier la presse. La découverte a été faite au niveau du Bloc 4-Nord, au large des côtes du petit émirat, à une profondeur d'environ 70 mètres, ont précisé les journaux, citant le ministre de l'Energie Mohammed Al-Sada. Le ministre, cité par le quotidien anglophone *The Peninsula*, a souligné qu'il avait fallu « quatre années de prospection intensive » pour découvrir ce nouveau gisement, qu'il a qualifié de « découverte importante pour le Qatar ». Le nouveau gisement est exploité par la compagnie étatique Qatar petroleum ainsi que par les firmes allemande Wintershall et japonaise Mitsui. Le gisement de North Field au large duquel la découverte a été effectuée avait été découvert en 1971 et contient 900 trillions de pieds cubes de gaz naturel.

Les participants à une journée d'étude tenue hier à l'université d'Es-Senia (Oran), ont relevé que le système LMD (licence master doctorat) accuse un retard dans sa mise en oeuvre dans les établissements de l'enseignement supérieur du pays. Cette rencontre mise sur pied par le département de psychologie, des sciences de l'éducation et de l'orthophonie sous le thème générique de "LMD : questions du présent et enjeux du futur", a permis de mettre en exergue le retard accusé dans l'application de ce système, neuf années après son entrée en vigueur. Les intervenants ont imputé cette situation à des facteurs liés à la fois à l'institution universitaire elle-même, aux professeurs, aux étudiants et à l'environnement socio-économique du pays.

Le système LMD accuse du retard dans son application

Selon M. Younés Grar 4,5 millions d'Algériens utilisent Facebook

Près de 4,5 millions d'Algériens utilisent Facebook, classant ainsi l'Algérie à la 41^e place mondiale, a indiqué hier à Alger M. Younés Grar, consultant en technologie de l'information et de la communication (TIC). « L'Algérie, malgré un haut débit fixe et mobile très limité, est classée à la 41^e place avec près de 4,5 millions d'utilisateurs Facebook et une croissance de près de 600.000 utilisateurs durant les six derniers mois », a précisé M. Grar, citant des chiffres fournis par Facebook, lors d'une conférence-débat organisée par le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) sur le thème de « L'entreprise et les réseaux sociaux ».

CONFÉRENCE-DÉBAT, CE MATIN À 10 H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Comment faire face au déficit d'appareils spécialisés pour les handicapés moteurs



Une rencontre-débat aura lieu au Centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura face au lycée El-Mokrani, Ben Aknoun), assurée par M^{me} Mammeri la présidente et les membres de la Fédération algérienne des personnes handicapées, ce matin à 10 h. Le débat portera sur la situation de cette frange de la société confrontée aux difficultés du quotidien et contraintes auxquelles elle fait face notamment pour l'acquisition d'appareils spécifiques.

Ryadh (Arabie Saoudite) Réunion préparatoire de la 30^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

Les travaux de la réunion préparatoire à la 30^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur a débuté dimanche à Ryadh (Arabie Saoudite), a indiqué l'agence de presse saoudienne SPA. De hauts responsables des ministères concernés ont examiné, lors de cette rencontre de deux jours, les points inscrits à l'ordre du jour de la 30^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, prévue les 13 et 14 mars dans la capitale saoudienne, selon SPA. Les participants se sont ainsi penchés sur deux rapports qui seront présentés, lors de cette session, par le secrétaire général du Conseil ainsi que par Mohammed ben Nayef ben Abdelaziz, président du conseil suprême de l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires (NAUSS), précise la même source.

No Comment



CHINE 80 milliards de paires de baguettes jetables produites par an

Quelque 80 milliards de paires de baguettes jetables sont produites chaque année en Chine, soit l'équivalent de 20 millions d'arbres âgés de 20 ans coupés annuellement, selon un député du parlement chinois, cité par l'agence Chine nouvelle hier. « Nous devons changer nos habitudes de consommation et encourager les gens à utiliser leurs propres couverts », a déclaré Bo Guangxin, qui est aussi le président d'une entreprise du secteur de la sylviculture, Jilin Forestry Industry Group, lors de la session annuelle du Parlement qui se déroule actuellement à Pékin. La production de baguettes jetables en Chine équivaut selon lui à couper chaque année 20 millions d'arbres âgés de 20 ans, de quoi recouvrir 360 fois la place Tiananmen au centre de Pékin avec ces ustensiles.

Claude Bartolone au coeur de La Casbah

Le président de l'Assemblée française Claude Bartolone s'est promené hier, au troisième jour de sa visite de travail en Algérie, dans la mythique citadelle d'Alger, La Casbah.

Oubliant le protocole, Bartolone, accompagné de membres de sa délégation parlementaire, s'est laissé quelque peu perdre dans le dédale des ruelles fraîches de La Casbah, et a voyagé dans le temps pour décrypter les symboles architecturaux qui ont prévalu pour la construction de la vieille Médina d'Alger. Le



président de l'Assemblée nationale française a entamé la visite de la vieille Médina d'Alger, "La Citadelle" au XV^e siècle, par la Haute Casbah, à Bab Djedid.

Et, des hauteurs du "Djebel", comme la surnommaient ses habitants, il est descendu ensuite vers la Basse Casbah, à hauteur de la Mosquée Ketchaoua.

Visiblement émerveillé par l'architecture particulière des maisons de la Casbah, les fameuses "dourates" (maisons à étage avec un patio et un puits), Claude Bartolone a tout simplement dévalé les ruelles mythiques de La Casbah, de Sidi Ramdane à Sidi Driss Hamidouche, en

passant par des venelles hier réputées pour leurs cafés, leurs maisons assoupies sur des fortunes provenant des courses en Méditerranée.

Et puis, grande découverte, un moment de pur plaisir devant les richesses du patrimoine culturel de ce quartier plusieurs fois séculaire à Dar Khedaoudj El Amia (une princesse du temps des Ottomans qui a perdu la vue à force de se regarder dans un miroir), devenu depuis 1989 le Musée national des arts traditionnels populaires.

Et puis, Bartolone n'a pu résister durant son passage à La Casbah d'échanger quelques propos amicaux avec des habitants de ce vieux quartier, allant jusqu'à entrer dans certaines échoppes pour voir de plus près quelques ouvrages traditionnels confectionnés par des artisans selon des méthodes ailleurs oubliées.

Et, pour ne pas repartir de ce lieu célèbre, et cher aux Algérois pour avoir

abrité la fameuse et historique "Bataille d'Alger", sans en avoir quelques souvenirs gustatifs, il a volontiers succombé à la saveur d'une "karantita" (grosse tarte aux pois chiches) abondamment saupoudrée de sel, de cumin et de poivre, comme pour en extraire des saveurs anciennes.

C'est une visite très conviviale, très simple que le président de l'Assemblée française a en fait effectuée, guidé dans les arcanes de l'histoire de La Casbah par l'archéologue et architecte conservateur du patrimoine culturel Farid Fattouche.

Il a particulièrement mis en relief dans ses explications à la délégation parlementaire française, les efforts de l'Etat algérien pour la restauration de pans entiers de La Casbah, des palais et des dourates, avec comme objectif la préservation de la vieille Médina d'Alger, classée d'ailleurs en 1992 au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco.

Algérie - France

Le président Bouteflika reçoit le président de l'Assemblée nationale française

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone, en visite officielle en Algérie

L'audience s'est déroulée à la résidence Djenane El-Mufti en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, et du ministre des affaires étrangères, Mourad Medelci.



Entretien Bensalah - Bartolone

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, s'est entretenu hier à Alger avec le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, qui effectue une visite officielle en Algérie à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M.

Larbi Ould Khelifa.

La visite du président de l'Assemblée nationale française en Algérie s'inscrit dans le cadre de la tenue de la première session des travaux de la Grande commission interparlementaire algéro-française.

Nécessité de développer et de promouvoir les relations parlementaires entre les deux pays

La nécessité de développer et de promouvoir les relations parlementaires entre l'Algérie et la France a été soulignée hier à Alger au cours des entretiens qui ont lieu entre le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, et le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone.

Les deux parties ont souligné «la nécessité d'intensifier le dialogue, la coopération et les visites de délégations parlementaires entre les deux pays en vue de développer et de pro-

mouvoir les relations parlementaires bilatérales», a indiqué le Conseil de la nation dans un communiqué.

Les deux parties ont qualifié les relations parlementaires entre l'Algérie et la France de «bonnes», appelant à «les hisser à des niveaux supérieurs à travers une meilleure coordination au niveau des instances parlementaires régionales et internationales en vue de développer les relations politiques et économiques entre les deux pays», a ajouté la même source.

Dans le domaine économique, les

entretiens ont permis aux deux parties d'évoquer «les grands projets de développement initiés par l'Algérie et auxquels la France peut être un partenaire important».

La rencontre a également permis de mettre en exergue «la nouvelle dynamique qui caractérise les relations entre l'Algérie et la France à la lumière de l'activité intense des responsables des deux pays, notamment dans les domaines politique et économique».

● M. Bartolone se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution

Le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, s'est recueilli hier au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la Révolution. M. Claude Bartolone a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des chouchada et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale. M. Bartolone a entamé depuis samedi, une visite officielle en Algérie à la tête d'une délégation parlementaire. Sa visite s'inscrit dans le cadre de

la 1^{re} session des travaux de la Grande commission interparlementaire algéro-française. D'autre part, M. Bartolone s'est entretenu avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, et le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

Il a également été reçu par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, et le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah.

ALGÉRIE - AUTRICHE

Bordj Bou-Arréridj : l'ambassadrice d'Autriche à Alger appelle à l'élargissement des volets de coopération

L'ambassadrice d'Autriche en Algérie, M^{me} Aloisia Worgetter a appelé hier à Bordj Bou-Arréridj à «élargir les volets de coopération» entre les hommes d'affaires algériens et leurs homologues autrichiens.

S'exprimant en marge d'une visite dans la capitale des Bibans, la diplomate a indiqué que son déplacement s'inscrit dans le cadre de «l'approfondissement des relations économiques et commerciales entre les deux pays».

Elle a invité, dans ce contexte, les opérateurs économiques bordjens à prendre attache avec la section commerciale de l'ambassade d'Autriche à Alger afin, a-t-elle souligné, de «faire mieux connaître les opportunités de

partenariat offertes par la wilaya de Bordj, ainsi que les secteurs de coopération où les Autrichiens pourraient apporter leur assistance et leur savoir-faire».

Le président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI Bibans), M. Nadjib Amara, a indiqué de son côté que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, devenue un «authentique pôle économique», a réalisé, ces dernières années, un «saut qualitatif» en matière d'investissements.

Il a appelé à son tour les opérateurs locaux à mettre en place des «canaux de communication et de coopération», en vue d'éventuels partenariats.

ALGÉRIE - FMI

Christine Lagarde aujourd'hui à Alger



La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), M^{me} Christine Lagarde, est attendue aujourd'hui à Alger, pour une visite officielle de trois jours. Lors de son séjour à Alger, la première responsable du FMI, qui sera accompagnée de responsables du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord du FMI, doit rencontrer plusieurs hauts responsables des secteurs économique et financier en Algérie.

M^{me} Lagarde doit également animer une conférence de presse et une conférence sur «Le développement et les défis économiques dans le monde et en Algérie», respectivement demain et jeudi, a appris hier l'APS auprès de la Banque d'Algérie. La visite devra surtout permettre de passer en revue les relations entre le FMI et l'Algérie en tant que pays membre, devenu depuis peu un des pays créanciers de cette institution multinationale.

L'Algérie avait décidé en octobre dernier de participer, pour un montant de 5 milliards de dollars sous forme d'accord d'achat de titres libellés en Droits de tirage spéciaux (DTS), à l'emprunt lancé par le Fonds dans le but de conforter sa capacité de prêts.

M^{me} Lagarde avait alors exprimé sa «reconnaissance» à l'Algérie en saluant sa contribution financière qui s'est jointe à une action concertée entre les créanciers pour s'assurer que le FMI dispose de ressources suffisantes pour lutter contre les crises et promouvoir la stabilité économique mondiale. Durant ces dernières années, le FMI a constamment salué les «bonnes performances économiques» réalisées par l'Algérie. En janvier dernier, le conseil d'administration du Fonds avait félicité l'Algérie pour ses «solides résultats économiques» en préconisant tout de même la diversification de l'économie nationale et l'amélioration du climat des affaires pour atteindre une croissance hors hydrocarbures durable.

L'institution de Bretton Woods, qui table sur une croissance de 3,4% pour l'Algérie en 2013 (contre 2,5% en 2012), estime en outre que la croissance économique enregistrée par l'Algérie n'est pas suffisante pour réduire fortement et rapidement le chômage.

À côté du chômage, la montée de l'inflation, la dépendance persistante à l'égard du secteur des hydrocarbures et des dépenses publiques constituent dès lors les principaux défis que l'Algérie devra relever, selon le FMI.

ALGÉRIE - CROATIE

M. Bensalah reçoit l'ambassadeur de Croatie à Alger

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, a reçu hier l'ambassadeur de Croatie à Alger, M. Marin Andrijačević, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué le Conseil dans un communiqué.

Les entretiens qui se sont déroulés au siège du Conseil de la nation ont porté sur «les relations bilatérales et les liens d'amitié unissant les deux pays».

«Les opportunités et les perspectives de coopération, l'importance de la promotion des relations bilatérales et l'échange de visites entre les responsables des deux pays» ont également été évoqués lors des entretiens.

Les promesses seront tenues

Haddadi K.

Le sud du pays est aujourd'hui inséré dans un programme de développement dont l'objectif majeur consiste à faire sortir la région de son isolement et de la fragilité sur le plan économique et social qui en est la conséquence 496 milliards de DA. C'est là le montant de l'enveloppe budgétaire qui est consacrée à un travail de réhabilitation et de mise à niveau du tissu économique et social. A moyen terme, le programme arrêté devrait produire ses premiers résultats en termes de croissance. Il reste qu'il y a l'immédiat à gérer. L'état de précarité actuel a suscité l'inquiétude et notamment de la frange la plus atteinte qui se trouve être la jeunesse. Ouargla a été le théâtre de remous sociaux de jeunes aspirants à un mieux-être, et à une intégration dans le monde du travail. C'est dire que la question du chômage demeure cruciale, plus encore que partout ailleurs dans l'ensemble du territoire national.

Ces revendications sont légitimes dès lors qu'elles s'inscrivent et s'expriment dans le cadre de la loi, les autorités locales ont à partir de là, comme obligation d'être à l'écoute des doléances exprimées par les jeunes manifestants, il n'est jamais bon de se détourner de pareilles situations sous peine d'aggraver un malaise social qui pourrait trouver une issue probable, dès lors qu'un dialogue est engagé. Les autorités politiques engagent les édiles locales à travailler dans ce sens, c'est même une injonction qui est adressée pour ce faire. Pour autant, l'emploi est inscrit au centre des priorités pour le développement du Sud. L'importance qui est accordée au dossier a valu la réunion d'un Conseil interministériel ou ont été arrêtées une série de mesures.

Présidée par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, cette rencontre interministérielle s'est tenue sous le sceau de l'urgence, les mesures arrêtées devaient donc être rendues publiques incessamment comme le précisent les termes même du communiqué officiel. Rassurer est une mission essentielle que s'assigne le gouvernement en direction de populations dont le droit au développement est un droit essentiel. L'amélioration des conditions de vie est revendiquée avec fermeté parce qu'elle n'a pas été au rendez-vous d'une bureaucratie mue par de sordides intérêts. Le gouvernement à la volonté d'aller de l'avant pour offrir les instruments essentiels qui devront savoir venir à bout des difficultés du présent.

Le programme arrêté comprend plusieurs combinaisons, qui seront à même d'insuffler le développement à une région dont les citoyens ont la volonté et le souci de participer à l'effort collectif en faveur de la promotion du pays. Il s'agit de populations dont l'attachement à celui-ci n'a jamais souffert la moindre inquiétude. Leur contribution à la consolidation de l'unité nationale est légendaire. Pendant des décennies, elles ont fait face à des difficultés innombrables sur le plan économique et social sans jamais dévier de leurs devoirs de citoyens. Aujourd'hui il y a un juste retour des choses à opérer par les autorités politiques, celui de sortir la région de son insularité et la mettre sur la voie du progrès.

CONJONCTURE

Echec aux théoriciens du chaos social

Boualem Branki

Le Sud, c'est aussi l'Algérie utile, n'en déplaie à certains théoriciens du chaos social. Le programme du Président Bou-tefflika est global et s'intègre dans la dynamique de croissance économique de l'Algérie.

Les événements actuels, surtout au niveau social, dans certaines régions du sud du pays, où les problèmes d'emplois ou d'insertion sociale sont pratiquement les mêmes que dans les villes du nord du pays, méritent que l'on s'y attarde autant que ne le fait le gouvernement.

Certes, il y a un problème d'emploi dans les wilayas du Sud, et particulièrement dans la seule branche à fortes potentialités de recrutement, celle des hydrocarbures. Les jeunes de Hassi Messaoud ou In Amenas ont le droit de demander du travail, et ont les mêmes droits à l'accès au travail que les jeunes du Nord. Bien sûr, le travail dans le secteur pétrolier nécessite un savoir-faire minimum, une formation professionnelle ciblée, ce qui n'est malheureusement pas à la portée de tous les demandeurs d'emplois des régions du sud du pays.

La colère des jeunes est parfois de tous les conflits, même factices et suicidaires pour la sécurité et la stabilité du pays, de la Nation. C'est dans ce sens que le gouvernement va

axer ses efforts pour offrir à tous les jeunes du sud du pays l'opportunité d'avoir un emploi, un "job" pour sa dignité, pour que tous les jeunes des wilayas du Sud participent eux également à l'effort de développement national, même si la tâche est parfois difficile. N'empêche, les richesses minières du sud du pays, qui font pratiquement tourner le pays, sont exploitées par des Algériens, qu'ils soient du Nord ou du Sud.

Le problème est que des postes de formation soient imaginés pour donner aux jeunes des wilayas du Sud la chance de décrocher un "job" dans une société pétrolière, sinon dans les autres secteurs d'activité (BTP, santé, agriculture, ...). Car la finalité est que les forces vives de la nation puissent s'exprimer, exercer un métier valorisant et se sentent appartenir à une société, un pays qui avance. Le gouvernement a quant à lui pris la mesure de l'immense demande des gens du Sud, et compte réaliser des "prouesses" pour la satisfaire. C'est ainsi qu'une série de mesures pour encourager l'emploi des jeunes des régions du sud du pays est prévue et sera annoncée "incessamment", indiquent des sources proches du gouvernement. En fait, le dernier Conseil interministériel qui s'est tenu dimanche sous la présidence du PM Abdelmalek Sellal, a pris le taureau par les cornes pour mettre en route un vaste programme de prise en charge des demandes d'emploi des jeunes du Sud. Samedi dernier, le ministre de l'Inté-

rieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait rappelé que l'emploi est le "problème majeur" qui se pose dans le Sud du pays, tout en préconisant une formation "assez complète et rapide" au profit des jeunes demandeurs d'emploi et n'ayant pas de qualification.

C'est un fait. Soit. Maintenant, le gouvernement pense à mettre en place des mécanismes souples et innovants pour régler cette question de l'emploi dans les régions du sud du pays pour qu'elle ne soit plus un poids ni un frein au développement social et économique harmonieux de cette partie si chère de notre pays. Pour autant, il s'agit également de mettre un terme à certaines pratiques en matière de recrutement de main d'oeuvre non spécialisée à laquelle s'adonnent certaines entreprises du secteur parapétrolier et pétrolier.

Les autorités nationales sont décidées à lutter contre ce phénomène, d'ailleurs à la source de la colère épistémologique des jeunes des wilayas du Sud. Maintenant, il faut rester lucide et ne pas succomber aux tentations, ni à la précipitation. Il faut juste exploiter les grandes potentialités que recèle le sud du pays, et les mettre à la disposition de la collectivité nationale, sans exclusive, pour en faire une arme pour le développement durable des régions du sud algérien, avec ses richesses plurielles, des plateaux de Hoggar au Tassili, en passant par les vallées du Touat, de Beni Abbes ou du Gourara.

Zéro chômage ? Pourquoi pas !

Saïd Abjaoui

Zéro chômage ? Pourquoi soutenir que l'économie qui ne produit pas le plein emploi est en situation d'échec ? Dans aucun pays il ne peut être accordé de crédit à une telle thèse. Aucun. En 1977, était franchie en France la barre du premier million de chômeurs. Plus tard, quand F. Mitterrand, devenu président, répondit à la presse que contre le chômage, « nous avons tout essayé ». Tout essayer et tous ont tout essayé. Il n'y a pas de solution de miracle. Aux Etats Unis, des dizaines de millions d'Américains n'étaient

pas couverts par la sécurité sociale.

Il n'y a pas de pays où tout est au beau fixe, avec un pouvoir d'achat performant, et où il n'y a pas de chômeurs, ni même de SDF. Le Premier ministre lui-même pour ce qui concerne la réalisation des logements a dit en toute franchise « qu'il y a des insuffisances ». Le dire n'est pas faire un constat d'échec, mais signifie dans la transparence que le gouvernement prend publiquement l'engagement à y remédier.

Ni constat d'échec, ni constat d'impuissance, mais seulement des insuffisances. Cela ne veut pas non plus signifier qu'il s'agit des

insuffisances du gouvernement, mais des moyens de réalisation. Il ne s'agit pas non plus de l'échec de l'économie. Faudrait-il en imputer la responsabilité au modèle économique adopté et appliqué ?

Dans un de ses discours, le président lui-même avait mis l'accent sur les insuffisances mais il est quand même à reconnaître qu'il n'est pas simple qu'en quelque temps, soit construit un Etat de droit, soit instaurée la démocratie, soit développé le pays, soient réglées toutes les crises, mais l'important est qu'au moins apparaissent les indices que les solutions sont trouvées et que les dé-

marches appropriées sont mises en œuvre. Toutes les institutions sont mobilisées en faveur des jeunes pour créer chez eux l'espoir et les convaincre que leur avenir n'est pas ailleurs que chez eux, que leurs conditions socio économiques de vie vont changer avec leur participation active, et ainsi améliorer leur confort.

Les constats sont faits pour être suivis de réflexion, de correction, d'acquisition de moyens nouveaux. Des mécanismes existent en faveur des jeunes, notamment en mettant à leur disposition des crédits « Ansej » pour les aider à création de leur propre emploi.

OUARGLA

Le centre de formation en hydrocarbures ouvrira en avril

Le centre de formation dans certaines activités relevant des hydrocarbures, projetées par l'entreprise Sonatrach à Ouargla, ouvrira ses portes en avril prochain, ont indiqué hier des responsables de la wilaya.

Le centre, qu'abritera une ancienne bâtisse de l'ex Enapat à Ouargla, « ouvrira ses portes en avril prochain », a-t-on affirmé lors d'une cérémonie de présentation du nouveau chef de l'exécutif de la wilaya, M. Ali Bouguerra

(venant de la wilaya de Bouira), et d'adieu au wali sortant, M. Nacer Maskri (muté à Bouira). Cette nouvelle structure de formation démarrera avec une première promotion d'une centaine de stagiaires, ont signalé les services de la wilaya. L'autre annonce importante pour la région, faite lors de la même cérémonie, est l'inscription du projet de création de la faculté des sciences médicales au niveau de l'université Kasdi-Merbah à Ouargla. Ce

projet s'inscrit dans le cadre de la préparation des installations et structures nécessaires à la concrétisation du projet de Centre hospitalo-universitaire (CHU) dans cette wilaya, a-t-on souligné. Le projet de réalisation du CHU est actuellement au stade de préparation des appels d'offres pour le lancement de ses études techniques, selon la Direction de la santé de la wilaya.

APS

L'EMPLOI DANS LE SUD DU PAYS

UNE INSTRUCTION FERME DU PREMIER MINISTRE : PRIORITÉ à la main-d'oeuvre locale

Les entreprises activant dans les régions du sud du pays devront désormais accorder la priorité dans leur recrutement à la main-d'oeuvre locale, a annoncé hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans une instruction relative à la gestion de l'emploi dans les wilayas du Sud.

"Le recours au recrutement d'une main-d'oeuvre hors wilaya n'est autorisé que dans la proportion des postes à pourvoir n'ayant pas de profil correspondant localement", a expliqué l'instruction du Premier ministre. Les besoins en main-d'oeuvre des entreprises implantées dans les wilayas du Sud, y compris celles dont les sièges sociaux se trouvent hors de ces wilayas, "doivent être obligatoirement satisfaits en priorité et notamment pour la main-d'oeuvre qui n'est pas hautement qualifiée par le re-



cours à la main-d'oeuvre locale conformément à la législation en vigueur".

En cas d'indisponibilité des profils demandés sur le marché du travail local, ajoute le Premier ministre, une dérogation "exceptionnelle" peut être accordée par le wali, territorialement compétent, pour le recours à une main-d'oeuvre hors wilaya sur un rapport

"dûment motivé, assorti de l'avis des services compétents de l'emploi".

Les employeurs sont tenus, par ailleurs, de notifier à l'agence habilitée, ou à la commune, tout emploi vacant, dans leur entreprise qu'ils souhaitent pourvoir, et de transmettre à l'agence habilitée les informations relatives aux besoins en main-d'oeuvre et aux recrutements effectués, conformément aux articles 18 et 19 de la loi n° 04-19 du 25 décembre 2004. Dans le souci d'améliorer les compétences professionnelles de la main-d'oeuvre originaire des régions du Sud, le Premier ministre a instruit les entreprises, qui recrutent des agents insuffisamment qualifiés, à assurer la formation directement ou par l'intermédiaire des centres de formation professionnelle par une formation à la carte.

La sous-traitance en matière d'emploi au Sud désormais surveillée de près

La sous-traitance en matière d'emploi au Sud sera, désormais, régulée à la faveur d'une instruction relative à la gestion de l'emploi dans les wilayas du Sud, énoncée hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. "A l'effet de prévenir toute forme de disparité salariale, les entreprises faisant appel à des prestataires de services pour la réalisation des travaux de toute nature, sont tenues d'inclure dans les contrats une clause portant sur l'application d'une grille de rémunérations qui ne saurait être inférieure à 80% de leur grille en vigueur pour des postes similaires", lit-on dans l'instruction. Désormais, les entreprises de sous-traitance ne peuvent bénéficier que de 20% de la prestation de service.

En cas d'inexistence de postes similaires au sein de l'entreprise donneuse d'ordre, il est fait référence en matière de rémunération aux salaires versés dans la branche au niveau local, précise cette instruction. La pratique en matière salariale dans les wilayas du Sud a révélé que le système de rémunération appliqué par les sociétés de prestation de services était discriminatoire et souvent inférieur à celui pratiqué par les entreprises contractantes pour les mêmes postes de travail. Souvent, les pratiques faisant que les travailleurs locaux ne bénéficient que d'un tiers de la prestation de service ont été dénoncées.

RÉFORMES POLITIQUES

UN PROCESSUS IRRÉVERSIBLE

Walid B.

Le processus de réformes politiques initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, est désormais irréversible et ira jusqu'au bout avec la révision de la Constitution qui se profile déjà à l'horizon.

Et pour cause, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait déclaré en marge de l'ouverture de la session de printemps du Parlement, que la révision constitutionnelle est à l'ordre du jour et qu'elle se fera dans les "tout prochains mois", précisant que si le changement de la Loi fondamentale touche les équilibres du pouvoir, un référendum s'imposera alors. M. Sellal a indiqué, à ce propos, avoir discuté de la révision de la Constitution avec les différents partis politiques siégeant au Parlement, ajoutant que leurs avis ont été remis à la commission chargée de traiter le projet au niveau du gouvernement. "C'est un travail initial", a-t-il ajouté, sans donner plus de détails. On se rappelle, le chef de l'Etat avait, dans un discours à la nation en avril 2011, annoncé une révision de la Constitution, ajoutant qu'une commission constitutionnelle à laquelle participeraient les courants politiques agissants et des experts en droit constitutionnel, sera créée.

Cette commission "me fera des propositions dont je m'assurerais de la conformité avec les va-

leurs fondamentales de notre société, avant de les soumettre à l'approbation du Parlement ou à vos suffrages par la voie référendaire", avait-il promis. Le président Bouteflika a souligné que pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importait d'introduire les amendements nécessaires à la Constitution du pays, rappelant qu'il avait exprimé, à maintes reprises, sa volonté de faire réviser la Constitution et réaffirmé cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions.

Dans ce sens, le président de la République, initiateur de toutes ces réformes, a été catégorique en affirmant, au mois de décembre dernier, que la révision de la Constitution était irréversible et qu'elle constituait le couronnement de ces réformes. En d'autres termes, la révision constitutionnelle fait partie des chantiers à entreprendre dans le sillage des réformes politiques et constitue le couronnement de cette démarche réformatrice.

Selon de nombreux observateurs, cette révision devrait intervenir au courant du premier semestre de l'année en cours et les amendements prévus devraient sceller définitivement la nature du système politique algérien et limiter les mandats présidentiels. Selon de nombreux observateurs, l'Algérie, après avoir restauré la paix, parachevé la réconciliation nationale et relancé le processus de développement économique et



social depuis une décennie déjà, s'attelle, à présent, à conforter la démocratie et le pluralisme, sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika.

Toujours à propos du processus des réformes, les analystes relèvent la large consultation menée en 2011 et les vues exprimées par les participants ont été largement reflétées à travers des projets de lois enrichis et adoptés par le Parlement. Ces nouvelles lois renforcent le rôle des partis politiques, des associations et des médias, tout en encourageant leur structuration et leur fonctionnement en conformité avec les valeurs du pluralisme démocratique.

Elles répondent aussi aux exigences d'élargissement significatif de la représentation des femmes dans les assemblées élues et garantissent la moralisation accrue de la vie publique en définissant les incompatibilités avec le mandat parlementaire, tout comme elles offrent les garanties nécessaires pour l'organisation d'élections libres,

transparentes et équitables.

C'est le cas notamment de la nouvelle loi sur les partis politiques qui a permis l'élargissement du champ politique à plus de 60 partis. La prochaine révision de la Constitution qui vient compléter les réformes politiques, devra conforter le système politique républicain et démocratique, renforcer les garanties pour l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales des citoyens et renforcer le rôle du Parlement, y compris ses prérogatives de contrôle.

Cette volonté d'approfondir le processus démocratique et de renforcer l'Etat de droit, l'Algérie l'a choisie en toute souveraineté, dans la sérénité et avec l'implication de toutes les forces vives de la nation. A maintes occasions, le président de la République avait souligné que l'Algérie n'avait pas à revenir à des expériences qu'elle avait vécues par le passé, en réponse à ceux qui se sont interrogés sur la singularité de l'Algérie par rapport aux événe-

ments qu'ont connus certains pays de la région.

L'Algérie «fait partie de ce monde, subit son influence et influe sur lui, mais elle n'a pas à revenir à des expériences qu'elle a vécues depuis des décennies», avait-il martelé, affirmant que le peuple algérien "restera attaché à son indépendance et à sa souveraineté".

Les réformes politiques engagées par l'Algérie ont été, par ailleurs, saluées par de grandes puissances étrangères qui ont exprimé leur appui à ce processus. Ainsi, plusieurs responsables et diplomates de pays occidentaux ont clairement exprimé leur soutien au programme de réformes et ont salué ce processus, le qualifiant de "profondément encourageant".

Au plan économique, l'Algérie poursuit la mise en oeuvre de politiques économiques globales et sectorielles, orientées vers la promotion d'un développement multidimensionnel, durable et équitable. En ce sens, le taux de croissance hors hydrocarbures a atteint une moyenne de 6,6% durant les cinq dernières années, ce qui reflète les avancées réelles de la politique de renouveau agricole et rural et l'impact sur les autres secteurs des programmes successifs d'investissements publics.

Ce sont là autant de signes encourageants qui augurent d'un avenir meilleur pour ce processus de réformes à même de répondre aux aspirations et aux attentes du peuple algérien.

M. Sahli évalue à Paris l'opération de délivrance des passeports biométriques

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, a évalué dimanche à Paris l'opération de lancement du passeport biométrique par les postes consulaires de la région parisienne, initiée le 15 juin dernier.

Lors d'une rencontre au consulat de Bobigny avec des responsables du mouvement associatif en présence des chefs des cinq postes consulaires de la région parisienne, M. Sahli a relevé que l'opération «ne connaît pas l'engouement escompté auprès de la communauté nationale».

«Pas plus de 10 000 demandes via internet du 12S, document administratif primordial pour l'établissement du passeport biométrique, ont été enregistrées depuis juin 2012 au niveau du centre national d'El Hamiz (Alger)», a-t-il déclaré, affirmant que, lors d'une dernière visite à ce centre unique en Algérie, le chiffre de 4 000 à 5 000 extraits de naissance 12S délivrés lui a été fourni.

Pour M. Sahli, cela laisserait entendre que la procédure de demande en ligne de ce document «n'est pas assez fiable». «Nous pensons, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, à élaborer des listes de personnes nées en Algérie et résidant à l'étranger et les copier dans des CD à transmettre au ministère de l'Intérieur et demander collectivement ces 12S, sans attendre que chaque Algérien le fasse individuellement via internet», a-t-il annoncé.

M. Sahli a appelé, à cet effet, les personnes concernées à mandater des proches pour retirer ce document dans la commune d'origine ou à mettre à profit leur déplacement en Algérie pour y retirer eux-mêmes ce «sésame» donnant accès au document de voyage biométrique.

Afin de réduire les délais d'instruction des dossiers, il a également fait part d'une liaison intranet entre le ministère des Affaires étrangères et l'ensemble des postes consulaires, qui existe déjà, et qui en cours de consolidation.

Seulement, a-t-il prévenu, le recours à cette liaison Intranet est tributaire de «la détermination, par le ministère de l'Intérieur, du degré de confidentialité des données» portés sur les documents de voyage.

Répondant à des questions de responsables du mouvement associatif dans la région parisienne, il a signalé que, contrairement à d'autres pays qui ont acheté les applicatifs pour la confection du passeport biométrique, l'Algérie a compté, pour ce faire, sur «ses seules compétences nationales».

M. Sahli a également signalé que la finalité de l'opération «n'est pas de ficher les personnes», mais d'être dans les délais fixés par l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'Algérie doit se conformer en 2015 aux normes internationales de délivrance et de contrôle des documents de voyage, notamment celles recommandées par l'Oaci. Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger effectuée depuis dimanche à Paris une visite de travail de cinq jours en France, consacrée également à la vulgarisation du nouveau produit assurance-rapatriement des corps. C'est sa deuxième visite du genre en France en l'espace de deux mois.

En janvier dernier, il avait procédé au lancement officiel de la délivrance des premiers passeports biométriques à des ressortissants algériens établis à l'étranger.

APS

ALGÉRIE - AFRIQUE - MAEP L'Algérie, l'un des rares pays à s'auto-évaluer en Afrique

L'Algérie est l'un des rares pays en Afrique à s'auto-évaluer dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep), a indiqué, dimanche à Alger, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel.



«Nous sommes l'un des rares pays en Afrique et dans le monde arabe qui s'adonne à cet exercice (auto-évaluation)», a déclaré M. Messahel lors d'une conférence-débat à l'occasion de la célébration du 10^e anniversaire de la création du Maep.

Il a précisé que cet exercice se fait, chaque deux ans, à travers un rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance, élaboré par des experts de tous les domaines.

Il s'agit d'une radioscopie «la plus objective possible» sur les performances de l'Algérie en matière de gouvernance politique, de développement des entreprises et de gouvernance économique et sociale, a-t-il ajouté, relevant que ce rapport a été conçu «conformément aux critères universelles» en la matière.

De son côté, l'ambassadeur conseiller, M. Rabah Hadid, s'est penché sur le 2^e rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance publié en juillet 2012, mettant en exergue l'attachement de l'Algérie à ses engagements vis-à-vis du Maep.

Il a indiqué que ce 2^e rapport, qui rend compte des principaux développements intervenus entre 2009 et 2011 dans la mise en œuvre du programme d'action, s'inscrit dans «la détermination et la volonté constante d'œuvrer à l'approfondissement de la démocratie en Algérie, au renforcement de l'Etat de droit et la participation accrue de la société civile au développement durable du pays».

Il a précisé que ce document fait ressortir également l'ampleur et la portée des nouvelles réformes politiques, économiques et sociales que le président de la République a lancées dans son discours à la nation le 15 avril 2011.

L'Algérie fait partie du Maep dont la création a été initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux côtés de ses homologues sud-africain et nigérien.

L'Algérie a été également un des premiers pays à être

évalué dans le cadre du MAEP, en présentant deux rapports d'étape en 2009 et 2012 sur la mise en œuvre de son programme d'action national sur la gouvernance qui a intégré les recommandations issues de l'évaluation.

Ce mécanisme, qui vient dans le prolongement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), se veut un instrument de promotion de la bonne gouvernance sur la base de l'appropriation et du partenariat entre toutes les parties prenantes à la vie politique, économique et sociale. A cet effet, les évaluations de l'état de la gouvernance s'effectuent en référence à des normes, standards et indicateurs destinés à réaliser les objectifs de la Déclaration de l'Union africaine (UA) sur la démocratie et la bonne gouvernance politique, économique et sociale.

Les évaluations concernent aussi l'impact des politiques sur le développement socio-économique, en particulier leur incidence sur la réduction de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi, ainsi que sur la protection de l'environnement.

L'adhésion des pays au Maep est volontaire et à ce jour, 17 des 33 pays membres ont achevé leur auto-évaluation et ont fait l'objet d'évaluation par les pairs au cours des réunions des chefs d'Etat et de gouvernement de ce mécanisme.

S'appuyant à tous les niveaux sur les compétences africaines, le Maep contribue, en outre, à renforcer les capacités nationales, régionales et continentales dans tous les volets de la gouvernance.

En ce sens, le mécanisme, unique au monde, s'est révélé au sein des pays participants, utile en ce qu'il a mis en relief non seulement les progrès, mais aussi les défis qui nécessitent d'être prioritaires selon une approche participative.

Le Maep a ainsi généré entre pays participants des flux croissants d'échanges, notamment sur les bonnes pratiques identifiées lors des évaluations.

ALGÉRIE - FRANCE Les parlementaires algériens et français s'attendent au renforcement des relations entre les deux pays

La Grande Commission parlementaire algéro-française, qui s'est réunie pour la première fois dimanche à Alger, constitue un espace de réflexion sur les moyens de renforcer les relations entre les deux pays, a affirmé le président du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-France», M. Belkacem Belabbas.

«La Grande Commission est appelée à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations politiques, économiques, sociales et culturelles entre l'Algérie et la France», a-t-il souligné lors de ces travaux co-présidés par M. Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et M. Claude Bartolone, président de l'Assemblée française.

«Je suis convaincu que les échanges qui auront lieu lors de notre réunion contribueront à promouvoir nos relations bilatérales», a estimé M. Belabbas à l'ouverture des travaux placés sous les thèmes «L'importance de la dimension humaine

dans le renforcement des relations bilatérales algéro-françaises» et «L'investissement productif et les partenariats entre les PME/PMI».

Pour lui, la concertation, la coopération et le dialogue, sont «les maîtres mots qui ressortent du protocole cadre de la coopération parlementaire que cette Grande Commission est appelée à traduire dans les faits».

Il est temps, a-t-il dit, que «les parlementaires algériens et français, qui d'une manière ou d'une autre, sont concernés par cette relation, s'attachent à doter leur rôle d'un cadre juridique précis, et d'une institution dotée de compétences à la mesure de ce rôle».

M. Belabbas a, dans ce sens, rappelé qu'au-delà des échanges économiques et commerciaux, l'Algérie et la France sont liées par une multitude d'accords qui concernent les questions humaines et juridiques ainsi que la coopération culturelle, scientifique et technique.

Concernant le volet économique, il a appelé les parlementaires à établir une stratégie permettant l'émergence d'un partenariat mutuellement bénéfique entre les opérateurs algériens et leurs homologues français.

Cela permettra aux deux parties, a-t-il poursuivi, de faire face «au défi du redressement productif et de la mondialisation».

Au plan international, les Parlements algérien et français, étant membres de nombreuses organisations parlementaires internationales, auront à organiser des consultations régulières sur les questions ayant un impact direct sur leurs pays respectifs. «Les élus peuvent, en effet, promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples, tisser des liens culturels entre les sociétés afin que les Etats intègrent, davantage dans leurs relations, cette sensibilité humaine si utile pour l'instauration d'un climat de confiance», a-t-il affirmé.

NOUVELLES FACILITATIONS BANCAIRES :

Bientôt une première évaluation

Les banques publiques sont en train d'évaluer la mise en œuvre du dispositif de facilitations bancaires, appliqué depuis le début de l'année, pour rendre publique une première évaluation à la fin du mois en cours, a-t-on appris dimanche auprès de l'Abef.

«Nous venons de demander à toutes les banques d'évaluer les premiers résultats de ce dispositif, une fois nous aurons un bilan global de ce qui a été fait durant le trimestre nous allons le communiquer à la presse vers la fin du mois», a déclaré à l'APS le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers, Abderrezak Trabelsi.

Interrogé sur l'impact qu'aurait eu jusqu'à présent l'application des nouvelles facilitations, notamment en termes de comptes ouverts et de crédits octroyés, M. Trabelsi a répondu : «Aucun bilan n'est disponible pour le moment ; l'évaluation est en cours».

Une instruction du Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, rendue publique le 10 décembre dernier, avait ordonné aux banques d'appliquer des mesures d'allègement des procédures bancaires et en matière d'octroi de crédits d'investissement au profit des PME.

Le nouveau dispositif, décidé lors de la dernière rencontre Gouvernement-patronat-Ugta, porte notamment sur la «débureaucratisation» des procédures bancaires en réduisant le nombre de documents exigés pour l'ouverture des comptes.

La récolte des fruits des facilitations a déjà commencé....

Une tournée à travers quelques agences bancaires de la capitale montre a priori que la débureaucratisation commence à donner ses fruits.

«Depuis janvier, nous enregistrons l'ouverture de quatre comptes bancaires par jour en moyenne... nous avions à peine un compte par semaine dans le passé», a confié à l'APS le directeur d'une agence du CPA (Crédit populaire d'Algérie) à Kouba (est d'Alger), M. Arkam Sadek. Ainsi, la petite agence, qui abrite 700 comptes bancaires, a comptabilisé 80 comptes nouveaux depuis janvier 2013, selon lui.

Cette performance est-elle directement liée aux nouvelles facilitations ? le responsable a répondu : «Evidemment». Selon lui, les gens sont «soulagés lorsqu'ils apprennent qu'ils n'ont qu'à ramener une copie de la pièce d'identité et un acte justifiant la résidence pour ouvrir un compte au sein de la banque». Avant, pour ouvrir un compte il fallait se munir, en plus des



deux documents cités, d'un acte de naissance original (n° 12) et de deux photos, ce qui obligeait les personnes nées dans d'autres villes à voyager pour pouvoir ouvrir un compte bancaire, a-t-il souligné.

L'autre progrès en la matière concerne la suppression de la fiche de paie du dossier requis pour l'ouverture d'un compte de chèque. Les non-salariés, sont du coup autorisés à ouvrir un compte de chèque, alors qu'ils ne pouvaient posséder qu'un compte d'épargne auparavant, selon le même responsable.

Dans le passé, ces personnes «venaient à la banque et ne retournaient plus dès qu'ils entendent parler de la fiche de paie», a-t-il témoigné. «Je pense que nous allons réaliser une nette amélioration dans notre activité par rapport aux années précédentes», a prédit M. Arkam.

Le même satisfecit a été partagé par Soraya, une jeune étudiante de 21 ans, venue ouvrir un compte en dinars chez la même agence.

«Je leur ai ramené une copie de la pièce d'identité et une résidence pour ouvrir un compte et ça m'a fait plaisir qu'ils aient supprimé l'extrait de naissance du dossier», a-t-elle dit.

Interrogé pour savoir s'il y avait des retraités nouvellement domiciliés chez l'agence, son responsable a répondu par la négation en imputant cela au fait que cette catégorie de clients est souvent «nostalgique» à tout et même aux comptes postaux !

Afin de faciliter la domiciliation des comptes et réduire la pression sur les services d'Algérie Poste, l'instruction du PM a élargi la procédure de versement des pensions de retraites et remboursements aux comptes bancaires.

Dans une autre agence du CPA, sise à Bir Mourad Rais, le constat est aussi positif.

«Les clients, particuliers et entreprises, apprécient l'assouplissement de la paperasse et nous font part de leur satisfaction», a déclaré Mme Yasmine Belhimer, chargée de la clientèle. Si le dossier pour l'ouverture d'un compte pour les particuliers a été «débarrassé» de l'acte de naissance notamment, celui qui concerne les entreprises a été allégé de plusieurs documents, selon elle. Il s'agit notamment du certificat d'existence, de l'acte de naissance du gérant, la rési-

dence, le contrat de location, le Boal (document notarial) ainsi que de l'obligation de la publication de l'acte de création dans un quotidien, autant de paperasse supprimée au grand bonheur des entrepreneurs, a indiqué Mme Belhimer.

Délais de traitement réduits...

Mais la véritable avancée réside dans la réduction des délais de traitement des crédits, selon elle.

«En application de l'instruction du Premier ministre, le délai de traitement d'un crédit n'excède pas les 48 heures au niveau de l'agence aujourd'hui. Il fallait jusqu'à dix jours avant», s'est-elle réjouie.

A la BDL (Banque de développement local), les délais de traitements ont été remarquablement réduits d'un mois à 3 mois auparavant à 15-45 jours actuellement, a précisé à l'APS M. Abbas, assistant du directeur commercial et du réseau à la direction générale de cette banque publique.

«Le vrai problème pour les entreprises résidait dans les délais d'octroi de crédits qui seront enfin réduits grâce à cette instruction», a soutenu pour sa part M. Trabelsi.

En déchargeant les entreprises clientes des banques de la vérification de l'authenticité de leurs pièces, une mission qui sera désormais à la charge des banques elles-mêmes grâce à une interconnexion entre ces dernières et les autres administrations, le nouveau dispositif de facilitations fait économiser à ces entreprises «beaucoup de temps», selon M. Trabelsi. L'instruction de M. Sellal semble, par ailleurs, contribuer à «booster l'ouverture de compte» au sein de la BDL, a estimé M. Abbas.

Quant aux comptes des retraités, ils se comptent sur les bouts des doigts, selon le même responsable qui rejoint l'avis de son collègue du CPA pour évoquer la «réticence ancrée dans cette frange qui freinerait toute tentative de changement chez elle».

La banque est tout de même en train de travailler avec l'Abef et la Cnas (Caisse nationale de la sécurité sociale) pour mettre en place un système informatique capable d'assurer le viement des retraites dans les délais, a-t-il fait savoir.

BORDJ BOU ARRERIDJ: Fermeture de huit locaux pour infractions à la législation commerciale

Les brigades de contrôle de la Direction du commerce de Bordj Bou Arreridj ont effectué, en février dernier, 9101 interventions et procédé à la fermeture de huit locaux commerciaux pour diverses infractions, a indiqué le directeur du commerce.

Dans le cadre de la lutte contre les fraudes, les brigades de la Direction du commerce ont relevé, durant la même période, 283 contrevenances et établi 336 procès-verbaux relatifs à des poursuites judiciaires qui ont abouti à la fermeture de huit commerces, a précisé M. Abdelkrim Al Koul.

Lors de ces sorties, 25 échantillons pour analyse ont été prélevés sur plusieurs aliments dans plusieurs points de vente, a encore ajouté le même responsable, ajoutant que 1 500 kg de diverses denrées alimentaires, dont des viandes et des boissons, estimées à 566 956 dinars, ont été saisis, alors que les produits alimentaires saisis pour défaut de facturation sont estimés à plus de 14 millions de dinars.

L'essentiel des irrégularités soulevées a trait au manque d'hygiène, à l'absence d'étiquetage et au défaut de facturation, a conclu le directeur du commerce.

TRAIN Les travaux de dédoublement de la voie ferrée Oued Sly-Yellel reprendront en avril



Les travaux de dédoublement de la ligne ferroviaire Oued Sly-Yellel reprendront début avril, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des projets à la société indienne chargée du projet.

M. Deepak Sabhlok, responsable de la société indienne «Arcone» a indiqué, lors d'une séance de travail qui a regroupé le wali de Relizane et l'ambassadeur d'Inde en Algérie, que ce chantier sera relancé au début du mois d'avril prochain, après le règlement de tous les problèmes techniques et financiers rencontrés.

«Après la réévaluation du coût du projet atteignant les 28 milliards de dinars et la disponibilité des matériaux nécessaires au projet, la reprise des travaux se fera normalement», a-t-il assuré.

Le projet de dédoublement de cette ligne sur une distance de 93 km, a été lancé par la société indienne «Arcone» en 2011. Les travaux ont été ensuite interrompus pour cause de réévaluation des travaux supplémentaires.

Outre le dédoublement de la voie, ce projet, devant être livré dans un délai de 24 mois, porte également sur la réalisation de huit stations à Relizane, Jdiouia, Yellel, Oued Djema, Oued Rhiou, Boukadir et Oued Sly.

APS

PÊCHE MARITIME : Les intermédiaires mis à l'index

JIJEL

Consommateurs et professionnels soutiennent, à Jijel, que la profusion d'intermédiaires dans le circuit de commercialisation du poisson est à l'origine de l'envolée des prix des produits de la mer.



Les intermédiaires sont responsables de la flambée des prix de la sardine

Ce facteur est mis à l'index car, ajoutent des marins pêcheurs, de nombreux intermédiaires interviennent dans le circuit de commercialisation, déjà défaillant, pour donner le «coup de grâce» au pouvoir d'achat des consommateurs.

La sardine à 30 dinars le kg, n'est qu'un vieux souvenir pour ce poisson de bataille, aujourd'hui écoulé dix fois plus, au grand dam des consommateurs.

Ce n'est pas le seul exemple puisque les prix de nombreuses autres espèces ont atteint des «cimes» comme il est loisible de constater ces derniers temps dans différents marchés de proximité de cette ville littorale.

La future halle à marée, ébauche d'une solution

L'on espère cependant qu'avec l'entrée en fonction «prochaine» de la halle à marée, réalisée dans l'enceinte du port de Boudis, les choses pourraient aller mieux, indique à l'APS, Hocine Bousbiaa, chef de service de la pêche maritime à la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques (Dphr).

Cette structure, tant attendue,

permettra, selon ce responsable, de mettre un frein aux agissements des multiples intermédiaires qui se «faufilent» entre les producteurs et les consommateurs, ces derniers étant les «dindons de la farce». D'autres facteurs, et non des moindres, sont également pointés du doigt pour expliquer la cherté du prix du poisson : le manque de matériels de qualité et leurs prix prohibitifs, l'absence d'un circuit de commercialisation «clair», la désorganisation des ports (inexistence ou non-application de plan d'accostage des bateaux) et le caractère «excessif» des taxes appliquées aux armateurs par l'Entreprise de gestion des ports de pêche (Egpp), souligne de son côté le secrétaire général de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, Ferhat Zaïdi.

Il n'omet cependant pas, non plus, les contraintes naturelles comme le climat, mais surtout la pollution. En effet, dit-il, «de nombreux armateurs ont remonté dans leurs filets des pneus quand ce ne sont pas, carrément, des carcasses de cuisinières, de machines à laver de divers appareils domestiques et

autres objets hétéroclites qui n'ont pas de raison d'être dans un milieu censé être sain et propre. Une meilleure prise en charge des problèmes sociaux des professionnels de la mer par le ministère de tutelle (en matière de retraite et de santé), par la mise en place de correspondants sociaux au niveau des ports, est également souhaitée par ce responsable.

Littoral jijelien : 10 pour cent de la côte algérienne

Avec une façade maritime de 120 km, soit le 1/10 du littoral algérien, la wilaya de Jijel comptabilise, s'agissant des professionnels du secteur, une population de 1 775 inscrits dont 1 200 marins actifs dont le nombre fluctue en fonction de la capacité d'embarquement de la flottille active. La flottille de pêche estimée à 300 unités (tous métiers confondus) a «remonté» jusqu'à fin 2012, 6 300 tonnes de poissons, soit une baisse de 12% par rapport à 2011.

Cette chute drastique s'explique par les intempéries qui ont sévi dans la région au premier trimestre 2012, la répara-

tion de la flottille qui dure plusieurs jours, voire des mois, et des sorties «sans production» de bateaux de pêche. Pas moins de 399 retours à quai «bredouille» ont été enregistrés au port de pêche de Jijel durant le seul 1^{er} trimestre 2012 et 579 au port de Ziama Mansouriah (ouest), a rappelé M. Bousbiaa. Avec trois ports dont un en phase d'achèvement (celui d'El Aouana), deux plages d'échouage (Sidi Abdellaziz et Ouled Bounar), deux projets à l'étude pour la réalisation de halles à marées à Ziama Mansouriah et El Aouana, en plus de celle de Jijel, le secteur de la pêche dispose pourtant d'une base infrastructurelle à même de lui permettre de fonctionner comme il se doit.

Des sommes considérables investies par l'Etat

Eu égard à l'importance que revêt le secteur de la pêche, l'Etat a investi des sommes considérables et mis en place des moyens importants à même de mettre ce secteur générateur de richesses et d'emplois sur de bons rails.

Ainsi, pour l'échéance 2010-2014, les pouvoirs publics ont

prévu, en matière de moyens de production, l'injection de nouvelles unités pour exploiter la ressource pélagique, l'exploitation des potentialités de la wilaya en matière d'aquaculture où onze (11) sites ont été identifiés, la réalisation de deux halles à marée dans les deux communes côtières précitées et des unités de soutien en amont et en aval à la production. De même qu'il a été prévu l'exploitation des retenues d'eau pour la pêche continentale et la mise en place d'un programme de formation et de vulgarisation destiné à la mise à niveau des professionnels, assure-t-on à la direction de wilaya de la Pêche et des ressources halieutiques. L'impact escompté de cette dynamique est d'atteindre une production de 12 000 tonnes par an de produits de la pêche, ainsi que la création d'environ 2 350 emplois, soit 600 postes supplémentaires, en plus de l'amélioration et de la modernisation du système de commercialisation, jusque-là considéré comme archaïque, affirment, à l'unisson, les professionnels et les responsables du secteur de la Pêche.

Des concertations en cours pour la relance du secteur

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, a informé dimanche les pêcheurs de la wilaya de Chlef que des concertations sont en cours avec les différents partenaires, y compris la Chambre nationale de la pêche, en vue de prendre en charge les préoccupations des gens de la profession et permettre une relance du secteur.

S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya de Chlef, M. Ferroukhi a indiqué, dans ce sens, que pas moins de

275 associations et autres coopératives de pêche ont été reçues par son département ministériel dans le but de réfléchir sur les solutions à même de permettre la relance du secteur et la prise en charge des préoccupations sociales des pêcheurs, toutes catégories confondues. Lors de cette visite qui l'a menée aux ports de pêche d'El Marsa, Sidi Abderrahmane et Ténès ainsi qu'à une entreprise privée de construction de bateaux de pêche à Sidi Akkacha, le ministre a évoqué le besoin de promouvoir les actions de soli-

darité nationale avec les familles des pêcheurs lors de tout accident maritime, faisant allusion au naufrage du bateau de pêche «El-Khalif» disparu au large du littoral de Ténès le 31 décembre 2011 avec huit (8) marins à son bord. Après avoir visité le port d'El Marsa, où il a pris connaissance des doléances des gens de la profession, le ministre s'est rendu à l'annexe de l'Institut national supérieur de la pêche où sont en formation 159 stagiaires, issus des wilayas de Chlef, Béchar et Mostaganem, dans des spécialités

d'électromécanique et de marins pêcheurs qualifiés.

Au port de pêche de Ténès, M. Ferroukhi a procédé à l'inauguration d'une halle à marée, réalisée dans le cadre d'un investissement privé.

Le ministre a, enfin, présidé une cérémonie de remise d'arrêtés d'accords bancaires à 35 bénéficiaires de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'allocation chômage (Cnac).

APS

LIGUE ARABE - PALESTINE

La Ligue arabe exige la restitution du patrimoine culturel palestinien spolié en 1947 par les forces d'occupation

La Ligue arabe a exhorté, dimanche, les Etats arabes et la communauté internationale à réagir pour sauver le patrimoine culturel palestinien spolié par des groupes sionistes en 1947.

L'organisation panarabe a appelé la communauté internationale à prendre une « position ferme » et à amener les forces d'occupation israéliennes à restituer ce patrimoine conformément au Droit international.

Selon le département de la Palestine à la Ligue arabe, ce crime odieux, récemment découvert, persiste du fait que les forces d'occupation viennent de confisquer des documents appartenant aux archives et au musée palestinien en tentant de mettre la main sur des manuscrits qui se trouvent au niveau de la mosquée Al-Aqsa et des églises. La spoliation du patrimoine palestinien exige « une position ferme »



de la part de l'ensemble des institutions internationales culturelles concernées afin de récupérer les livres et les manuscrits, ajoute le département.

VENEZUELA : L'opposant Henrique Capriles candidat à la présidentielle



Le gouverneur Henrique Capriles Radonski a annoncé, dimanche, qu'il serait candidat de la coalition d'opposition à l'élection présidentielle du 14 avril au Venezuela, qui l'opposera au président par intérim Nicolas Maduro. « Je vais lutter », a déclaré M. Capriles lors d'une conférence de presse, ajoutant à l'adresse du candidat du parti socialiste au pouvoir qu'il ne lui laisserait « pas la voie libre ». Candidat malheureux face à Hugo Chavez en octobre dernier, il a confirmé dimanche sa candidature pour la présidentielle du 14 avril. M. Capriles déposera sa candidature mardi devant les autorités électorales, a-t-il annoncé.

LIBAN

Le président Libanais mardi au Sénégal



Le président libanais Michel Sleiman est attendu mardi au Sénégal pour une visite de trois jours, a-t-on annoncé dimanche à Dakar. Au cours de sa visite M. Sleiman aura un entretien en tête-à-tête avec son homologue sénégalais Macky Sall mercredi.

Il présidera mercredi une rencontre entre hommes d'affaires sénégalais et libanais. La communauté libanaise au Sénégal est estimée à environ 25 000 personnes. En mars 2012, un Sénégalais d'origine libanaise est devenu pour la première fois ministre au Sénégal. Il s'agit du ministre de l'Ecologie et de l'Environnement, Haïdar El Ali.

MALOUINES Référendum sur le statut politique des Malouines dimanche et lundi

Les habitants des Malouines ont commencé à voter dimanche premier jour d'un référendum d'autodétermination, pour déterminer si les îles demeureront un « territoire britannique d'outre-mer », ont rapporté des agences de presse.

Peu après l'ouverture du scrutin, les habitants d'origine britannique faisaient déjà la queue, devant l'unique bureau de vote de Stanley, la capitale où vivent les trois-quarts de la population. Le scrutin doit durer 48 heures pour permettre aux 1 672 électeurs d'y participer. Car la logistique est compliquée dans ce chapelet d'îles de 12 000 km² battu par les vents, où vivent au total 2 500 personnes et une garnison de 1 300 soldats britanniques.

Des observateurs internationaux, venus notamment d'Amérique latine, sont sur place pour s'assurer du bon déroulement du scrutin, qui a attiré aussi des dizaines de journalistes du monde entier sur « l'archipel de la discorde ». Les résultats seront connus dans la nuit de lundi à mardi et des festivités sont d'ores et déjà prévues à Stanley. Le vote, qualifié « d'illégal » par le gouvernement argentin, survient après la dégradation des relations entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, alors que la Grande-Bretagne a entamé des opérations d'extraction d'hydrocarbures dans les eaux au large de l'archipel il y a deux ans, une manœuvre condamnée par Buenos Aires. Buenos Aires n'y voit qu'une « tentative de manipulation britannique » et continue de réclamer des pourparlers bilatéraux avec Londres.

BIRMANIE

Nouvelle rencontre entre gouvernement birman et rebelles kachins en Chine

Le deuxième round des négociations entre le gouvernement birman et les rebelles de la minorité ethnique kachin pour un cessez-le-feu dans l'extrême-nord du pays ont débuté lundi en Chine, a indiqué un observateur indépendant.

Les entretiens réunissaient notamment des officiers de l'Armée pour l'indépendance kachin (KIA) et le ministre

à la Présidence Aung Min, a indiqué Aung Kyaw Zaw, un analyste birman proche des rebelles. « Cette rencontre pourrait être un peu plus productive que la précédente, même si on ne peut pas trop en attendre », a-t-il relevé. « Les troupes birmanes en Etat kachin ne se retirent pas encore ». Des responsables chinois étaient aussi présents, ainsi

que des membres du Conseil fédéral des nationalités unies (Unfc), une fédération de groupes ethniques qui tente d'intercéder dans les pourparlers depuis quelques semaines. Une dizaine de rencontres ont déjà eu lieu entre les deux parties depuis la reprise des combats, après 17 années de trêve, en juin 2011.

PHILIPPINES

Manille remercie Damas pour sa coopération en vue de relâcher les otages philippins

Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères et des Emigrés, M. Fayçal Moqdad, a rencontré à Damas le ministre adjoint philippin des Affaires étrangères, M. Raphael Sajijs qui a exprimé les remerciements de son pays à la Syrie pour sa coopération en vue de relâcher les Casques bleus philippins, enlevés récemment par des rebelles en Syrie, a rapporté l'agence de presse Sana.

Les 21 observateurs philippins de la Force de l'observation du désengagement sur le Golan (Fnuod), capturés mercredi dernier par des rebelles sur le Golan, dans le sud de la Syrie, sont arrivés « libres » samedi en Jordanie, avaient indiqué un porte-parole du gouvernement jordanien et l'ambassadeur des Philippines à Amman. M. Moqdad, cité lundi par Sana, a indiqué que la Syrie « est connue par le respect de ses engagements et de la légalité internationale et par son souci

de la vie et de la sécurité des éléments de la Fnuod ». Il a, par ailleurs, averti du danger de l'existence de « groupes armés » dans la région de désengagement qui compromet la vie des forces de la Fnuod et des habitants de la région », appelant les Nations unies à « assumer leurs responsabilités et à adresser un message clair et ferme à ces groupes et à ceux qui les soutiennent pour se retirer de cette région et vue d'interdire la répétition de tels incidents », a ajouté Sana. L'entretien entre MM. Moqdad et Sajijs a également porté sur la situation dans la région et le programme politique pour résoudre la crise qui frappe la Syrie depuis deux ans.

Pour sa part, le responsable philippin a exprimé le souhait de son pays de régler le conflit en Syrie via « le dialogue et les solutions politiques », d'après l'agence de presse syrienne.

SYRIE :

Profonds désaccords au sein de l'opposition

La Coalition de l'opposition syrienne a reporté pour la seconde fois une réunion prévue à Istanbul, en raison de « profonds désaccords » sur la « formation d'un gouvernement en territoires rebelles », a annoncé dimanche un membre de la coalition.

« La réunion, qui était prévue mardi, a été reportée en raison d'opinions divergentes sur la question du gou-

vernement. On peut dire que les désaccords sont profonds et nécessitent davantage de temps et de consultations », a déclaré Samir Nachar, membre de la coalition de l'opposition.

« Les désaccords portent sur l'idée même d'un gouvernement, certains sont pour, d'autres sont contre », a-t-il précisé. Selon M. Nachar, la réunion pourrait se tenir

le 18 ou le 20 mars. Une première réunion, prévue le 2 mars afin de désigner un Premier ministre chargé d'administrer les territoires rebelles, avait été reportée après des pressions des Etats-Unis et de la Russie qui préfèrent la mise en place d'un gouvernement de transition issu d'un dialogue entre le gouvernement syrien et l'opposition.

APS

EGYPTE

Le ministre égyptien de l'Intérieur plaide pour l'indépendance de la police

Le ministre égyptien de l'Intérieur, Mohamed Ibrahim, a plaidé, dimanche, pour l'indépendance de la police dans le conflit politique actuel, appelant les forces politiques à maintenir la police hors de la politique. «Laissez-nous travailler pour la sécurité», a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse.

Il a tenu ces propos à la suite des affrontements sanglants entre les forces de l'ordre et les manifestants antigouvernementaux, qui ont fait deux morts et 19 blessés samedi près de la place Tahrir, au Caire. Plus tôt dans la journée, le ministre de l'Intérieur a été convoqué pour répondre à des questions concernant les événements de janvier dernier à Port-Saïd qui ont fait au moins 40 morts et des centaines de blessés, après que 21 personnes impliquées dans cet incident furent condamnées à mort, samedi.

LÉGISLATIVES EN GUINÉE: «Je fixerai la date lorsque la Céni m'aura contacté»



Le président guinéen Alpha Condé a confirmé, dimanche, implicitement un nouveau report des élections législatives, qui étaient prévues le 12 mai, tandis que trois pays voisins ont appelé à consolider «la paix» en Guinée après des violences liées à ce scrutin. «Ce qui est important pour moi, c'est qu'en fixant la date (des législatives, ndr) je sois sûr que la Céni (Commission électorale nationale indépendante) a rempli toutes les conditions pour que, techniquement, il n'y ait aucun problème», a déclaré M. Condé lors d'une conférence de presse.

«Je fixerai la date lorsque la Céni m'aura contacté et qu'ils m'auront proposé une date» garantissant la bonne tenue du scrutin, a-t-il ajouté, appelant «à prendre toutes les mesures pour que les élections soient libres, démocratiques et sécurisées». Ces élections législatives, les premières depuis une décennie et qui sont sans cesse repoussées depuis 2011, avaient été fixées le 12 mai par la Céni. Mais un nouveau report était acquis depuis une semaine: pour que cette date soit respectée, elle aurait dû être entérinée par les autorités au plus tard le week-end dernier, selon le code électoral. M. Condé s'exprimait à l'issue d'une visite de ses homologues Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Ellen Johnson Sirleaf (Libéria) et Ernest Koroma (Sierra Leone) dimanche à Conakry. «Nous sommes convenus avec tous mes homologues qu'il est important que ce climat de paix se consolide en Guinée», a souligné M. Ouattara, lançant un appel en ce sens à «tous les acteurs». Il a dit avoir reçu «toutes les assurances» du président guinéen sur l'organisation d'élections démocratiques, transparentes dans les meilleurs délais et «avec la participation de tous».

MAURITANIE - MALI

Dioncounda Traoré entame une visite de deux jours en Mauritanie

Le président malien par intérim Dioncounda Traoré a entamé, lundi, une visite de deux jours à Nouakchott (Mauritanie) pour s'entretenir avec le chef de l'Etat mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz des questions d'intérêt commun, notamment de la situation au Mali, rapporte l'agence de presse mauritanienne AMI.

M. Traoré s'est entretenu avec le président maurita-



nien des derniers développements de la situation sur les plans régional et international. Les deux parties ont également discuté des questions d'intérêt commun et des moyens susceptibles

de renforcer la coopération bilatérale, selon la même source.

Le président Ould Abdel Aziz a annoncé le 4 mars dernier que son pays était prêt à intervenir militaire-

ment au Mali pour combattre les groupes terroristes dans le cadre du déploiement d'une force de l'ONU sur place. La force africaine au Mali, la Misma, pourrait dans quelques mois se transformer en mission des Nations unies. Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé au secrétaire général Ban Ki-moon de présenter un rapport avant fin mars sur la faisabilité d'une opération de paix dans ce pays.

Le président malien est attendu lundi à Dakar (Sénégal), où il doit s'entretenir avec le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall.

GB - NIGERIA

Les sept otages enlevés au Nigeria, dont un Britannique «probablement tués»

Le ministre britannique des Affaires étrangères William Hague a indiqué dimanche que les sept otages étrangers, dont un Britannique, enlevés récemment au Nigeria ont «probablement été tués».

«Je suis en mesure de confirmer qu'un Britannique travaillant dans le secteur de la construction, retenu en otage depuis le 16 février dernier, a probablement été tué quand il était aux mains de ses ravisseurs, ainsi que six autres étrangers dont nous pensons aussi qu'ils ont été assassinés», indique M. Hague dans un communiqué.

«La responsabilité de cette issue tragique incombe totalement aux terroristes», souligne-t-il, condamnant de la façon la plus vigoureuse «ce meurtre de sang-froid».

Le chef de la diplomatie britannique assure le gouvernement nigérian de sa collaboration pour que les «res-

ponsables de ces actes odieux rendent des comptes et pour combattre le terrorisme». Le groupe d'insurgés «Ansaru» a annoncé samedi avoir tué les sept otages étrangers (deux Libanais, deux Syriens, un Grec, un Italien et un Britannique) enlevés le 16 février dernier sur un chantier de construction de la société libanaise Setraco, dans le nord du Nigeria.

Le ministre grec des Affaires étrangères a indiqué dimanche que l'otage grec enlevé avec six autres étrangers, que les insurgés «Ansaru» ont affirmé samedi avoir tué, était probablement mort.

Le ministère italien des Affaires étrangères a également indiqué que «les vérifications effectuées en coordination avec les autres pays intéressés nous entraînent à retenir fondée l'information sur le meurtre des otages enlevés le mois dernier au Nigeria».

SOUDAN - SUD SOUDAN

Les deux Soudan entament le retrait de leurs forces à la frontière commune

Les deux Soudan ont entamé dimanche le retrait de leurs forces actuellement stationnées à la frontière commune, première étape dans l'application de l'accord signé par les deux pays.

«Le Soudan et le Soudan du Sud vont commencer aujourd'hui (dimanche) le retrait de leurs forces de la frontière commune afin d'établir une zone démilitarisée et sécurisée», a indiqué le ministre soudanais de la Défense, Abdul-Rahim Mohammed Hussein, lors d'une conférence de presse à Khartoum.

Mohammed Hussein est le chef de la délégation participant aux réunions

organisées dans le cadre du mécanisme politique et de sécurité conjoint avec le Soudan du Sud. Selon le ministre soudanais de la Défense, le retrait des forces devrait durer une semaine, et le mécanisme politique et de sécurité conjoint se réunira le 17 mars à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, pour discuter des doléances et d'un mécanisme de surveillance.

La dernière série de réunions a été la plus fructueuse depuis le lancement des négociations entre les deux pays, a-t-il affirmé. Les deux pays ont signé, vendredi à Addis-Abeba, un accord sur les modalités d'application des dispositions relatives à la sécurité.



GUINÉE - SOMMET DE L'UNION MANO RIVER

Les quatre chefs d'Etat s'engagent à préserver un climat de paix dans la sous-région

Les quatre chefs d'Etat des pays membres de l'Union du Fleuve Mano se sont engagés dimanche à maintenir la paix et la quiétude sociale dans l'espace Mano River Union (Union du fleuve Mano) et dans la sous-région ouest-africaine, selon un communiqué final à l'issue de la rencontre au sommet.

Les quatre chefs d'Etat, du Libéria Mme Ellen Johnson Sirleaf, de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, de la Côte

d'Ivoire Alassane Ouattara et leur homologue guinéen Alpha Condé ont eu des entretiens fructueux portant sur des questions d'intérêt commun, ainsi que sur la situation sociopolitique qui prévaut dans la sous-région et en Afrique.

Les quatre présidents se sont engagés à imprimer une nouvelle dynamique à l'organisation sous-régionale par la réalisation d'infrastructures d'intégration, la construction du siège

à Freetown et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans l'espace Mano.

Dans cette logique, ils ont souligné la nécessité de poursuivre la lutte engagée contre le grand banditisme, dont la criminalité transfrontalière, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, le trafic de drogues et d'enfants, le vol de bétail et la piraterie maritime.

TISSEMSILT

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE
DE LA LECTURE PUBLIQUEPoint de rencontre
des lecteurs

La grande salle de lecture de la bibliothèque principale de Tissemsilt est, depuis quelques mois et tout au long de l'année, le point de rencontre des jeunes soucieux de consulter la large panoplie de livres parlant de la riche histoire de notre pays. Selon le directeur de cette institution, cette initiative tend à mettre à la disposition de la jeunesse de la wilaya ce moyen de détente et d'enrichissement qu'est la lecture pour stimuler leur désir de contact avec le livre tout en les imprégnant de l'histoire millénaire de l'Algérie.



Voulant se mettre au diapason de la nouvelle ère de la technologie, caractérisée par la rapidité de service et la facilité de la transmission, les responsables de la bibliothèque principale de la lecture publique de Tissemsilt ont lancé une opération de grande envergure visant à la création d'une bibliothèque numérique. Celle-ci sera composée de CD (compact-disc) de 142 mille titres, des manuscrits et des ouvrages dont la majorité est introuvable sur les marchés.

Cette louable initiative, saluée par les étudiants et les chercheurs dans différentes spécialités, ainsi que la population avait touché, jusqu'à l'heure actuelle, quelques manuscrits et quelques ouvrages, avec une cadence de transformation en CD de 20 à 25 livres, en se basant sur des sites internet. Le plus important projet réalisé par les responsables de ce lieu de culte est le téléchargement via l'internet de 1 000 manuscrits dans les domaines de la langue arabe, l'histoire et les sciences de la charia, ainsi que tout ce qui concerne le monde islamique, notamment le riche héritage laissé par les savants et théologiens de l'Ouarsenis, à l'image de Ahmed El Ouarchenissi...

Une fois achevée, cette bibliothèque numérique sera mise à la disposition des lecteurs et chercheurs par le biais des appareils et des micro-ordinateurs que compte la salle d'Internet et de l'informatique de la bibliothèque de wilaya. D'autre part, la bibliothèque principale de la lecture gère plus des dizaines de milliers de livres du ministère de la culture, notamment édités dans le cadre des manifestations «Alger, capitale de la culture arabe» et «Tlemcen, capitale de la culture islamique», en plus d'autres ouvrages acquis sur le budget de la bibliothèque principale publique.

D'autres ouvrages seront fournis aux annexes de la bibliothèque principale qui enregistre une forte affluence des lecteurs dont les élèves qui en font un lieu préféré pour les recherches et la lecture, surtout que ces infrastructures disposent de salles d'internet. Le directeur de la bibliothèque publique principale a souligné que son établissement situé au centre-ville et ses sept annexes implantés à Laâyoune, à Khemisti, à Ouled Bessam, à Ammari, à Sidi Abed, à Béni Lahcene et à Maâcem. En plus des prestations initiales, la bibliothèque abrite un café littéraire qui sert

d'espace aux lecteurs et aux intellectuels pour des débats et l'échange d'informations.

Par ailleurs, les enfants de la wilaya et ses environs seront initiés à la lecture et à de nombreuses activités ludiques, éducatives et culturelles à travers des ateliers d'écriture et d'informatique, au niveau de la bibliothèque principale de la lecture publique. Cette 2ème édition se veut «une activité qui a pour objectif le rapprochement du livre du large public et de rassembler les enfants, qui sont les plus concernés par cette rencontre, autour de nombreuses activités de loisirs tels la peinture, le théâtre, l'écriture et bien sûr la lecture, objet de ce festival», a annoncé M. Chebbah, directeur de la bibliothèque principale de Tissemsilt.

Des ateliers d'animation ont été au programme, tels que les ateliers d'écriture en arabe, en français, en espagnol et en anglais sont été ouverts aux enfants. Aussi des ateliers d'initiation à la recherche d'un ouvrage dans une bibliothèque, de dessin, de travaux manuels et d'initiation en informatique. Tout au long de «lire en fête», dans le cadre d'un atelier intitulé «patrimoine», des virées éducatives aux musées

des moudjahidine et du patrimoine ont été organisés, ce qui constituera des portes ouvertes sur le patrimoine matériel et immatériel local. Une exposition consacrée aux ouvrages, retraçant l'histoire de l'Algérie, entre 1830 et 1962, a été organisée, à la bibliothèque publique de la ville de Tissemsilt, a-t-on constaté. Organisée dans le cadre des festivités marquant la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance, l'exposition a mis en exergue les événements de la guerre de Libération nationale. L'exposition qui a été clôturée, hier, a fait connaître aux jeunes générations de la région l'épopée algérienne durant 132 années d'occupation et les hauts faits des martyrs et des moudjahidine pendant la guerre de Libération. La bibliothèque publique de la ville de Tissemsilt compte organiser d'autres manifestations culturelles dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, ont souligné les organisateurs, précisant qu'il s'agissait notamment de conférences, d'une exposition consacrée aux moudjahidine de la région de l'Ouarsenis (Tissemsilt) et de concours autour du thème de la glorieuse révolution algérienne.

Ould Sidi Amar

Le chanteur Abdelkader Chaou séduit à Washington



Le célèbre interprète de la chanson chaâbi Abdelkader Chaou a donné samedi soir à Washington un concert à l'occasion de la Journée internationale de la femme au grand bonheur de la communauté algérienne des Etats-Unis venue en familles entières ou en groupes d'amis.

Organisée par l'ambassade d'Algérie et l'association des Algériens de Washington, la soirée s'est tenue dans une salle archi-comble d'Algériens venus non seulement de la capitale fédérale américaine mais aussi des Etats voisins tels la Virginie et le Maryland ainsi que de la Pennsylvanie et de la

Caroline du nord. Applaudissements, youyous et cris de liesse fusaient de partout parmi l'assistance dès l'apparition sur scène de ce chanteur natif du vieux quartier algérois de Bab Djedid, qui salua le public en lui reconnaissant qu'il était indéniable que «la ghorba aux Etats-Unis est la plus dure à vivre par rapport à l'Europe».

Entamant son spectacle par un fameux «istikhar», Abdelkader Chaou interpréta par la suite, durant quatre heures, tous ses succès ainsi que d'autres chansons «chaâbi» et «haouzi» puisées du riche répertoire musical algérois. Se donnant à fond, il a alors enchaîné par une vingtaine de chansons telles que «el kesba wana wliha», «yal âadra», «Kahoua ou la tay (de Hadj M'risek)», «wahd el ghouziyel», «Chilat laâyani» ou «yal cadi». Sa prestation a suscité une grande ambiance au sein de la salle dont les allées se sont transformées en pistes de danse qui ne se sont pas désemples sous la cadence effrénée du «berouali» et du «heddaoui» des chansons interprétées.

Après Washington, Abdelkader Chaou offrira, la semaine prochaine, un autre concert à ses fans à San Francisco.

6^e Feliv:
concours de la meilleure
couverture de livre
à l'attention des enfants

Le concours de la meilleure couverture de livre destiné aux enfants de 6 à 11 ans a été lancé dimanche par le 6^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv), prévu du 13 au 22 juin prochain à Alger, annoncé dimanche les organisateurs. Ouvert aux enfants algériens résidents, le concours porte sur la conception de couverture de livre imaginaire. Les candidats peuvent soumettre jusqu'à deux projets sanctionnés par un seul prix en cas de victoire, selon le règlement de la compétition. Les créations doivent être envoyées sur papier ou sur carton. Elles doivent être conformes au format «A4» et contenir une illustration traduisant le titre choisi, le nom de l'auteur ainsi que celui de l'édition. Les candidats doivent mentionner leurs coordonnées (nom, prénom, âge, adresse, téléphone), accompagnées d'une photo d'identité. Les projets doivent être envoyés au plus tard le 30 avril, dernier délai, au Commissariat du Feliv, 11, rue des cèdres, El Mouradia-Alger. Le jury du concours est composé d'un graphiste, d'un illustrateur et d'un éditeur de livres de jeunesse. Les couvertures présélectionnées, une cinquantaine, seront exposées au village du Feliv à Riadh El Feth (Alger) pendant toute la durée du festival.

APS

Migraine

Certaines formes augmenteraient le risque cardiovasculaire chez les femmes

Selon une étude, les femmes souffrant d'une certaine forme de migraine accompagnée de troubles visuels auraient un risque trois fois plus élevé que les autres de développer une maladie cardiovasculaire.

Alors qu'on estime que plus de 5 millions de personnes souffrent de migraines en France, c'est une conclusion d'importance qui sera prochainement dévoilée à la conférence annuelle de l'American Academy of Neurology. Certains formes de migraine seraient liées à un risque cardiovasculaire plus élevé. «Après l'hypertension artérielle, la migraine dite avec "aura" (précédée ou accompa-

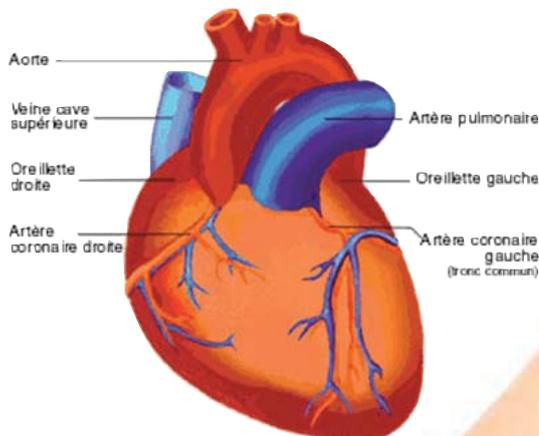
gnée notamment d'éblouissement ou de fourmillement dans le visage ou les mains) représente le deuxième plus grand risque de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral, avant le diabète, le tabagisme et l'obésité».

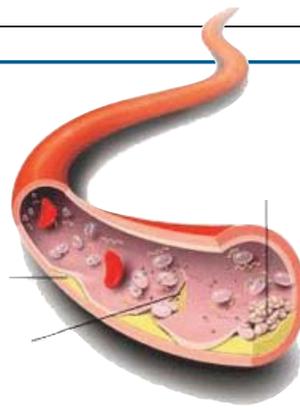
Pour arriver à cette conclusion, l'étude a été menée pendant 15 ans aux Etats-Unis sur 27 860 femmes, dont 1 435 souffraient de ce type de migraine. Les résultats ont

montré durant cette période 1 030 crises cardiaques, accidents cérébro-vasculaires et décès, explique le Dr Tobias Kurth, de l'Institut français de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) à Bordeaux (France). Selon lui, environ 15% des femmes aux Etats-Unis comme en France souffrent de ce type de migraine.

M. Kurth qui est également chercheur au Brigham and Women's

Hospital à Boston et le principal auteur de l'étude précise que ce risque a été de 7,9 pour mille par an dans le groupe des femmes souffrant de migraine avec aura, comparativement à 2,41 pour mille chez les autres, soit 3,27 fois plus. Quant aux femmes souffrant d'hypertension artérielle mais pas de ce type de migraine, le risque cardiovasculaire est de 9,8 pour mille par an.





Un risque qui peut être réduit par une bonne hygiène de vie

Néanmoins, le nombre de femmes ayant une migraine avec aura qui ont une crise cardiaque ou une attaque cérébrale reste relativement faible, a souligné le Dr Kurth cité par l'AFP. De plus, ce risque peut encore être réduit en adoptant une hygiène de vie correcte, c'est-à-dire en faisant régulièrement de l'exercice physique, en ne fumant pas et en contrôlant régulièrement sa tension arté-

rielle et son poids. Une seconde étude révèle que les femmes présentant des migraines avec aura et prenant en plus des contraceptifs hormonaux ont plus de risque de formation de caillot sanguin (7,6%) que celles ayant d'autres formes de migraine (6,3%). Une recherche qui serait encore plus significative car elle a porté sur plus de 145 304 femmes (dont 2 691 avaient une migraine avec aura et 3 437 d'autres formes de céphalées).



OPHTALMOLOGIE

Blida : la première greffe de la rétine sera réalisée le 17 mars

La première greffe de la rétine, au niveau de la wilaya de Blida, sera réalisée le 17 mars prochain, a annoncé samedi le responsable du service d'ophtalmologie du CHU Frantz-Fanon.

Lors du forum de l'association des journalistes et correspondants de Blida, le Pr Toufik Hamchi a signalé l'organisation programmée de deux journées d'étude, les 16 et 17 du mois courant, au niveau du service d'ophtalmologie et chirurgie des yeux.

«La première journée verra l'animation de conférences et des échanges d'informations et expériences entre les spécialistes du domaine, alors que la seconde journée sera marquée par la réalisation de la première greffe de rétine, à l'échelle de la wilaya de Blida, qui sera retransmise, en direct, par vidéoconférence», a fait savoir le Pr Hamchi.

«Le service (ophtalmologie) a été doté de tous les moyens nécessaires pour ce type de chirurgie, dont deux microscopes de pointe destinés à la chirurgie de la rétine», a-t-il signalé à cet effet.

En outre, le professeur Hamchi a fait cas de la réalisation, depuis 2007, de plus de 300 greffes



de la cornée, au niveau de son service, soulignant que ce dernier est destinataire d'un quota annuel de 90 cornées, sur le total des cornées importées par l'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

Une moyenne quotidienne de 10 opérations chirurgicales est enregistrée au niveau du service d'ophtalmologie et de chirurgie des yeux du CHU Frantz-Fanon, selon son responsable, qui relève une «hausse des problèmes liés aux yeux, ces dernières années», dont la cause s'explique, selon lui, par «une augmentation notable de l'usage des lentilles de contacts (de couleurs), souvent à l'origine d'infections de la cornée» a-t-il estimé.

L'ouverture du service d'ophtalmologie et de chirurgie des yeux du CHU Frantz-Fanon remonte à 1988. Il compte 36 lits, deux salles d'opérations et une salle de conférences.

APS

ASSOCIATION

Création de l'Association nationale «Biloba» de sensibilisation au don d'organes

L'Association nationale «Biloba» de sensibilisation au don d'organes, de tissus et de cellules a été créée en vue de sensibiliser les citoyens à la nécessité de faire don de leurs organes pour sauver d'autres vies humaines, a annoncé la présidente de l'association, Dr Radia Kriba. L'idée de la création de cette association nationale pour la sensibilisation des citoyens au don d'organes se posait depuis plusieurs années et avait mûri après d'intenses consultations et avec l'aide de plusieurs spécialistes de différents CHU, a indiqué la spécialiste praticienne au Centre de cancérologie Pierre et Marie Curie (Cpmc) d'Alger.

Les membres de l'association ont approuvé le nom donné à cette association «Biloba», qui est une espèce d'arbres répandue au Japon et qui a survécu aux bombardements d'Hiroshima, lors de la Deuxième Guerre mondiale, a précisé Dr Kriba. A cet égard, elle a évoqué la situation du don d'organes en Algérie depuis l'Indépendance avec la greffe de 933 organes différents, précisant que la première opération concernait la greffe d'un rein donné par une personne vivante et effectuée en 1986 au



CHU de Constantine. 98% des opérations de greffe en Algérie concernent des organes donnés par des personnes vivantes, à l'exception de la greffe d'un rein au CHU de Blida en 2010, prélevé sur une personne qui venait de décéder et une autre opération similaire effectuée au CHU de Constantine en 2002, a-t-elle affirmé. La première opération de greffe d'un foie a eu lieu en 2003 au Cpmc, tandis que la dernière s'est déroulée au CHU d'Oran en 2012. Concernant la greffe de la cornée, plus de 6 000 cornées, importées des Etats-Unis d'Amérique, ont été greffées entre 2001 et 2012. S'agissant de la greffe de la moelle, la première opération a eu lieu en 1998 au Cpmc. 1 966 opérations de greffe de moelle

ont été effectuées jusqu'à présent, suite à des dons de personnes vivantes ou par autogreffe. L'association «Biloba» veillera à la sensibilisation des citoyens à l'importance du don d'organes, durant leur vie ou après leur mort, car «le don enrichit autant celui qui reçoit que celui qui donne», a-t-elle rappelé.

L'Etat n'a ménagé aucun effort en vue de mettre en place les cadres juridiques liés au don d'organes, autant que le ministère des affaires religieuses qui a prononcé une fetwa à ce sujet. Cependant, la culture algérienne et les préjugés de notre société n'encouragent pas assez un tel acte de bienfaisance, selon Dr Kriba.

TRAITEMENT DE LA DOULEUR

Nécessité de la mise en place d'un plan national pour la prise en charge de la douleur en Algérie

La mise en place d'un plan national pour la prise en charge de la douleur en Algérie revêt une importance primordiale, a estimé samedi à Alger le professeur Nadia Fellah, spécialiste de la douleur au Cpmc d'Alger et membre de l'Association algérienne de traitement de la douleur.

Lors du 3^e séminaire sur le traitement et la prise en charge de la douleur, le professeur Fellah a relevé le manque de centres de prise en charge de la douleur, rappelant l'existence de trois unités seulement spécialisées dans le traitement de cette pathologie au niveau des hôpitaux de Birtraria, de Lamine-Debaghine et le CHU de Batna. Concernant les antidouleurs, la spécialiste a évoqué la souffrance des malades atteints du cancer qui sont obligés de se déplacer à Alger pour obtenir ces médicaments qui soulagent leurs douleurs.

Elle a, dans ce sens, appelé les autorités publiques à la révision des textes juridiques portant gestion des antidouleurs et à l'ouverture de pharmacies à travers le territoire national pour rapprocher la santé du citoyen. Pour sa part, le docteur Gérard Mick, neurologue spécialiste de la douleur

en France, a souligné l'importance de connaître l'origine de la maladie et les mécanismes qui enclenchent la douleur, car, a-t-il dit, il y a de multiples types de douleur notamment le dos, les jambes chez le diabétique et la migraine.

Il existe des médicaments et des techniques non médicamenteuses qui améliorent la qualité de vie des patients. Pour choisir ces médicaments il faut connaître leur mode d'action, car on dispose de plus grandes familles de médicaments qui sont spécifiques et agissent chacune sur chaque type de douleur, a expliqué le spécialiste.

Les médicaments sont utiles mais pas toujours suffisants. Il faut les associer à de différentes approches (kinésithérapie, acupuncture, rééducation fonctionnelle pour le traitement de la douleur du dos et même l'hypnose parfois), a précisé M. Mick. Parmi les médicaments les plus nécessaires dans le traitement de la douleur, il a cité les anti-inflammatoires qui n'ont pas d'effets néfastes sur les organes digestifs et les médicaments qui agissent contre la douleur consécutive à une maladie ou un traumatisme des nerfs.

CHÉRAGA : LA VENGEANCE PAR LE FEU 4 ans de prison pour incendie volontaire

A.Ferrag

L'affaire a été jugée le 5 mars 2013, au tribunal de Chéraga. Dans le box des accusés, Samir, 43 ans, a du mal à affronter le regard de l'assistance, honteux, probablement, d'avoir commis un acte absurde généré par une incommensurable haine qu'il nourrissait envers son frère depuis quelques années. Samir doit, en effet, répondre d'un acte qui a causé un dégât matériel important à son jeune frère.

-Pourquoi avez-vous mis le feu au domicile de votre propre frère ?

-Cela fait deux ans que nous sommes en conflit mon frère et moi, bien qu'il ne ratât aucune occasion pour m'humilier en public et m'insulter au vu et au su de tout le monde, j'ai supporté cette situation.

-Et à force de supporter, vous avez décidé d'incendier son appartement !

-M. le président, j'étais fou de rage au moment des faits, aveuglé par la colère et révolté d'avoir eu à subir pendant si longtemps ses humiliations et insultes !

-Comment avez-vous donc procédé ?

-J'ai acheté cinq litres d'essence, puis je me suis rendu au domicile de mon frère, absent ce jour là, et j'y ai mis le feu.



-Avez-vous regretté votre geste ?

-Oui, beaucoup, je me suis rendu compte que dans mon désir de vengeance, j'étais allé trop loin. La colère m'a fait faire des choses dont je ne me savais pas capable.

-Pourquoi n'avez-vous pas éteint le feu, alors ?

-Parce qu'il était trop tard. M. le président.

Très peiné, l'accusé a du mal à contenir ses larmes jetant un regard furtif en direction de son frère. « J'ai agi sous le coup de la colère. Je sais que j'ai causé beaucoup de dégâts matériels à mon frère, mais je prie la cour de pardonner un acte irréfléchi et impulsif. »

Le représentant du ministère public prend la parole, pointant un doigt accusateur en direction de l'accusé : « Cet homme ne mérite aucune indulgence de la cour. Il a prémédité et exé-

cuté un acte qui a causé beaucoup de dégâts à la victime, qui n'est autre que son propre frère. Je requiers une peine de 10 ans de prison ferme à son encontre et il n'aura que ce qu'il mérite car même sous l'emprise de la colère, personne n'a le droit de commettre un acte aussi odieux. »

L'avocat de la défense insiste, quant à lui, sur l'impulsivité de son client : « Un différend l'opposait à son frère depuis trois longues années durant lesquelles il a subi insultes, provocations et humiliations sans broncher. La colère l'a poussé à commettre un acte certes grave, mais il mérite de larges circonstances atténuantes. »

La cour se retire afin de délibérer et rend enfin son verdict : Samir, repris de justice, est condamné à 4 ans de prison ferme pour incendie volontaire.

AÏN TÉMOUCHENT Saisie de plus de 3 kg de kif traité



Une quantité de 3,109 kg de kif traité a été saisie, cette fin de semaine, par les éléments de la brigade de recherches et d'investigations (BRI) de la police judiciaire de Aïn Témouchent, a indiqué dimanche un communiqué de la Sûreté de wilaya. Un réseau de trafiquants de stupéfiants composé de cinq individus a été également démantelé, précise-t-on de même source, ajoutant que les policiers, agissant sur renseignements, ont identifié les membres de ce réseau qui commercialisait la drogue en milieu juvénile à Hassi El Ghella. Après la surveillance de leurs mouvements, les éléments de la BRI ont procédé à l'arrestation, à la sortie de la ville de Hassi El Ghella, des nommés C.M.B. (36 ans) et B.M.A. (24 ans), en flagrant délit de possession de 3,99 kg de kif traité répartis en trente plaquettes. L'enquête sur les prévenus a révélé que les stupéfiants ont été récupérés sur la plage de Sbiâat. Trois autres complices ont été également identifiés, dont le nommé B.B. (33 ans) qui a été arrêté. Une perquisition effectuée à son domicile a abouti sur la saisie de 1,9 gr de kif traité et deux couteaux utilisés pour la découpe des stupéfiants, indique-t-on. En fuite, les deux derniers membres du réseau sont activement recherchés, souligne le même communiqué, tout en ajoutant que les trois mis en cause arrêtés, présentés devant le parquet d'El Amria, ont été placés sous mandat de dépôt.

ALGÉRIE POSTE, AÏN DEFLA Les postiers veulent monter au créneau le 15 mars

Salim Ben

L'ensemble des travailleurs d'Algérie Poste du bureau de Khemis Miliana dans la wilaya de Aïn Defla, compte débrayer le 15 mars prochaine suite aux promesses non tenues par les premiers responsables du secteur.

Effectivement, les postiers n'ont pas apprécié la lenteur des promesses de leur tutelle qui ont été données lors de la dernière grève entamée le 31 décembre qui a été largement suivie sur le territoire national. Les travailleurs de la poste de la wilaya de Aïn Defla menacent de renouer avec la protestation. Plusieurs d'entre eux nous ont affirmé qu'ils ont été trompés par leur tutelle et piégés par la gestion catastrophique de leurs représentants syndicaux. Ils menacent alors d'organiser une grève illimitée

à partir du 15 mars prochain. Une date ultime qui a été choisie par les travailleurs de la poste afin de faire entendre leur voix, car intervenant dans une période où plusieurs secteurs de la Fonction publique sont attendus pour percevoir leur salaire. Le bras de fer se poursuit donc entre la direction d'Algérie Poste et ses employés qui vont poursuivre leur mouvement de grève, selon nos sources. Malgré les résolutions entérinées par le Conseil d'administration d'Algérie Poste et les assurances du ministère pour calmer la colère des fonctionnaires de cette entreprise publique, les postiers ont décidé de revenir sur le champ de la protesta.

Pour rappel, la grève, entamée le 31 décembre, a été largement suivie, aussi bien à Alger que dans les autres wilayas. Les postiers de la wi-

laya de Aïn Defla avec les centaines de grévistes se sont rassemblés durant cette date du 31 décembre devant l'imposant immeuble de la Grande-Poste pour réclamer une nouvelle fois la tête du directeur général et réitérer leur retrait de confiance au secrétaire général du syndicat d'entreprise qui tente vainement de désamorcer la crise. Dans une rencontre avec les syndicalistes du bureau de poste de Khemis Miliana, ils dénoncent le trait d'abus de confiance à l'égard du responsable exécutif UGTA Algérie Poste de la wilaya de Aïn Defla. Une lettre dans ce sens nous a été envoyée à notre bureau, signée par l'ensemble des travailleurs d'Algérie Poste de la wilaya de Aïn Defla.

À l'origine de cette énième montée au créneau, des augmentations salariales à l'emporte-pièce et une gestion

du DG toujours aussi catastrophique. C'est en tout cas l'avis de tous les postiers qui réclament leur droit. Selon eux, la majorité des guichetiers et les receveurs à l'origine de la grève qui a secoué le secteur n'ont bénéficié que d'une augmentation insignifiante allant de 1500 à 2000 DA. Les accords conclus entre la direction et le syndicat ne répondent pas aux exigences des travailleurs, notamment en matière de promotion et de plan de carrière. « La nouvelle nomenclature de postes ne correspond pas à nos revendications. Les critères de promotion excluent la majorité des employés à travers notamment l'âge fixé à 55 ans pour en bénéficier, dénonce l'un des postiers. Alors, de leur côté, les facteurs ont été marginalisés, selon quelques-uns rencontrés devant le bureau de poste de Khemis Miliana.

TISSEMSILT «Lek'tef», passe-droit pour l'emploi

OULD SIDI AMAR

Une centaine de jeunes candidats au concours des ouvriers professionnels organisé par la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt ont tenu durant toute la matinée de dimanche, un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya de Tissemsilt ainsi que devant le siège de l'ex-direction de l'éducation. Les protestataires réclament « l'annulation de la liste des candidats admis ». C'est le deuxième sit-in mené en l'espace de quelques jours par ces jeunes. Le secteur de l'Éducation nationale de la wilaya de Tissemsilt pourrait vivre une série d'actions de protestation menée par les candidats au concours des OP1, 2 et 3. La pétition est l'ultime recours préconisé par les candidats qui ont tenté, en vain, d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur une éventuelle fraude dans les résultats du concours. Plusieurs noms de candidats censés avoir réussi à cet examen étaient connus avant même la promulgation des résultats officiels.

TLEMCCEN

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité

Les éléments de la brigade mobile de gendarmerie de Maghnia ont saisi, le week-end dernier, une quantité de 1 028 kilos de kif traité, a-t-on appris, samedi, du responsable de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Cette prise a été opérée au niveau de la

RN7 reliant Maghnia à Sabra, précise la même source, ajoutant que les éléments de la brigade mobile, exploitant des informations, ont intercepté le véhicule à bord duquel la marchandise prohibée était dissimulée. Le conducteur du véhicule, qui a tenté d'échapper à la souricière qui lui a été tendue,

a été arrêté après une course-poursuite. Une enquête a été ouverte pour identifier les éventuels membres du réseau de trafic de drogue ainsi que ses ramifications et la destination finale de cette quantité de stupéfiants.

APS

NOUVELLE GUINÉE

Un séisme de magnitude 6,7 secoue la Papouasie

Un puissant séisme de magnitude 6,7 a frappé hier la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a annoncé le Centre américain de géophysique (USGS), sans décréter d'alerte au tsunami. La secousse s'est produite à 44 km de Finschhafen et à 320 km de la capitale Port Moresby à une profondeur de 84 km.

"Il n'y a pas de menace de tsunami destructeur", a-t-on déclaré au Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique. Des séismes d'une telle magnitude sont courants en Papouasie-Nouvelle-Guinée où se situe "la Ceinture de feu" du Pacifique, et où se heurtent des plaques tectoniques provoquant une intense activité sismique et volcanique.

ACCIDENT DE LA ROUTE DANS L'EST DE LA CHINE 7 personnes tuées

Sept personnes ont trouvé la mort et onze autres blessées dimanche après-midi lors d'une collision entre un autocar et un camion dans la province du Shandong (est), ont annoncé hier les autorités locales. L'accident s'est produit sur une section de l'autoroute nationale 204 près de la ville de Yantai. Lorsqu'un autocar transportant 20 passagers est entré en collision avec un camion, a précisé le gouvernement municipal de Yantai. Les blessés ont été hospitalisés et aucun d'entre eux n'était dans un état critique. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours.

2^E ANNIVERSAIRE DU TSUNAMI Le Japon figé hier à 14h46

Le Japon a observé une minute de silence hier après-midi à 14h46 locales en souvenir du séisme et du tsunami dans le nord-est du pays qui, le 11 mars 2011, ont causé la mort de 19 000 personnes et provoqué une catastrophe nucléaire sans précédent depuis un quart de siècle. Le gouvernement a organisé une cérémonie nationale à Tokyo, en présence de l'empereur Akihito et l'impératrice Michiko, à la mémoire des 15 881 personnes tuées auxquelles s'ajoutent 2 668 disparus.

De nombreuses cérémonies du souvenir sont également prévues sur la côte ravagée. Tout le pays a observé une minute de silence à 14h46 très précises (05h46 GMT), heure à laquelle il y a deux ans un séisme géant d'une magnitude 9 secouait le fond de l'océan Pacifique à quelques dizaines de kilomètres de la côte nord-est du Japon, déclenchant un terrible raz-de-marée. Moins d'une heure après le tremblement de terre, une vague gigantesque dépassant 20 mètres de haut par endroits s'abattait sur le littoral, emportant toute vie sur son passage et détruisant ports, maisons, écoles et usines.

La centrale nucléaire Fukushima Dai-ichi, les systèmes de refroidissement tombaient en panne sous le choc et les réacteurs chauffèrent jusqu'à entraîner un accident majeur, sans précédent depuis celui de Tchernobyl 25 ans plus tôt. Deux ans après, les efforts de reconstruction des zones ravagées avancent lentement, et plus de 315 000 personnes habitent toujours dans des logements provisoires. Les autorités japonaises affirment que la situation est désormais stabilisée à la centrale de Fukushima, mais il faudra environ 40 ans pour démonter les réacteurs saccagés du site.

SÉTIF

Prochaine création d'une école de formation en apiculture

Une école de formation spécialisée dans les métiers de l'apiculture sera créée "incessamment" à Sétif, dans l'optique de "promouvoir la filière" et d'"augmenter la production de miel", a déclaré dimanche à l'APS le directeur des services agricoles (DSA).

M. Ali Zerarga a précisé que cette école, première du genre à l'échelle nationale, sera créée à la coopérative apicole d'El Bez (à l'ouest de Sétif), et sera dotée des dernières technologies afin de développer les compétences et améliorer le rendement des apiculteurs. Une première enveloppe financière estimée à 80 millions de dinars a été allouée à la création de cette école de formation, qui sera aussi un espace d'échanges entre apiculteurs et experts dans la filière, a ajouté le même responsable.

La capitale de Hauts-Plateaux



compte, selon un recensement effectué en 2012, 1 200 apiculteurs activant, pour la plupart, dans la région nord de la wilaya.

La filière connaît, selon M. Zerarga, "un véritable engouement" parmi les jeunes, encouragés par les efforts de l'Etat tendant à développer l'apiculture. Le même responsable a indiqué que 20 000 ruches dotées de

tous les matériels et des accessoires nécessaires, dont le coût est estimé à 100 millions de dinars, seront distribués à des jeunes dans 36 communes de la wilaya, ajoutant que les services de la DSA, s'emploient à créer des PME en apiculture.

En 2011, une initiative similaire avait permis à 400 jeunes de créer leur propre entreprise apicole.

AFRIQUE DE SUD

Nelson Mandela a quitté l'hôpital et "va bien"

L'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, 94 ans, qui avait été hospitalisé samedi à Pretoria pour subir des examens, est rentré chez lui et "va bien", a indiqué dimanche la présidence sud-africaine.

"L'ancien président Nelson Mandela est rentré chez lui à Johannesburg après des examens satisfaisants dans un établissement médical de Pretoria. (...) Il va bien", a déclaré Mac Maharaj, le porte-parole de la présidence. "Les médecins ont terminé les



examens. Il va bien et comme avant, sa santé reste sous la surveillance de l'équipe médicale", a-t-il ajouté dans un bref communiqué, sans préciser la nature des examens. La présidence sud-africaine avait annoncé samedi que le premier président noir qu'ait connu l'Afrique du Sud avait été admis dans un hôpital de Pretoria "pour des examens médicaux prévus, en rapport avec son état de santé dû à son âge", ajoutant qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter.

USA

Des signes d'athérosclérose retrouvés sur des momies originaires de plusieurs pays

Une étude publiée dimanche révèle que des signes d'athérosclérose découverts dans des momies originaires de plusieurs pays, dont certaines remontent à l'Antiquité, indiqueraient que cette pathologie était déjà répandue chez nos lointains ancêtres.

Cette maladie qui se caractérise par un épaississement et un encrassement des artères est responsable d'infarctus ou d'accidents vasculaires cérébraux. Elle passe pour être favorisée par des habitudes de vie comme le tabagisme, l'obésité, la sédentarité ou le stress, mais également par un excès de cholestérol et de l'hypertension artérielle.

Cette recherche a porté sur 137 momies originaires de quatre régions du

monde, dont 76 égyptiennes, 51 péruviennes, le reste venant du sud-ouest des Etats-Unis et des îles aléoutiennes en Alaska, avec certaines remontant à près de 4 000 ans.

A l'aide de scanners, les chercheurs ont pu observer des signes de calcification vasculaire, voire des plaques calcifiées, lorsque l'artère avait disparu. Ils en ont déduit qu'un tiers de ces momies (47), présentaient des indices "certains ou probables" d'athérosclérose et que les plus âgées étaient également celles le plus fréquemment atteintes de cette maladie. "Le fait que nous ayons trouvé des niveaux similaires d'athérosclérose chez des personnes originaires de cultures différentes, avec un mode de vie et une alimentation très différents, suggère

que l'athérosclérose pourrait bien avoir été beaucoup plus répandue dans l'ancien temps que ce que nous le pensions" et "n'est pas qu'une maladie des temps modernes", relève le professeur Randall Thompson, de l'Institut du cœur de Kansas City (Missouri), principal auteur de l'étude.

D'après lui, les résultats de cette recherche laissent penser que nous ne connaissons pas bien les causes de cette pathologie qui pourrait "d'une certaine manière être inhérente au processus de vieillissement". Il a présenté l'étude à la conférence annuelle de l'American College of Cardiology réunie ce week-end à San Francisco (Californie, ouest). Ces travaux paraissent également dans la revue britannique *The Lancet*.

CHINE Un séisme de magnitude 5,2 frappe le Xinjiang

Un tremblement de terre de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter a frappé hier à 11h01 (heure de Pékin) la ville d'Atux de la préfecture autonome kirghize de Kizilsu, dans la région autonome ouïgoure du

Xinjiang (nord-ouest), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 8 km, a été localisé à 40,2 degrés de latitude nord et 77,5 degrés de longitude est.

APS



Programme du mardi 12 mars 2013



09h30 : le soleil et la vérité - feuilleton alg
10h00 : el ardh el haya - documentaire
10h30 : loulou - dessin animé
11h00 : questions d'actu - information
12h00 : journal en français+météo - infor-
mation
12h25 : oua yabqa el hob - feuilleton doublé
13h45 : rihlet e'tahadhi - documentaire
14h35 : yaoumiyate moudir ame - feuilleton
arabe
15h30 : sebaq el madjarate - dessin animé
16h00 : football «USMA/N .ISMAILI» direct
- sport
17h40 : hassna bent el ghoule - dessin
animé
18h00 : journal en amazigh - information
18h30 : le soleil et la vérité - feuilleton alg
19h00 : journal en français+météo - infor-
mation
19h30 : vestiges et patrimoine «Laghouat
2ème partie» - reportage
20h00 : journal en arabe - information
20h45 : parlons-en - société
22h00 : gala artistique - gala
23h00 : expression livre - émission cultu-
relle
00h00 : journal en arabe - information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine spor-
tif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Maga-
zine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton
sentimental
14:55 Liaisons interdites - Téléfilm dra-
matique
16:35 Quatre mariages pour une lune de
miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoris-
tique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette sante - Magazine de
services
20:40 Météo
20:45 Apres le 20h, c'est canteloup - Di-
vertissement-humour
21:35 Dr house - Série hospitalière
22:25 Dr house - Série hospitalière
23:20 Confessions intimes - Magazine
de société



12:00 Tout le monde veut prendre sa
place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:49 Météo 2
13:50 Consomag - Magazine du consom-
mateur
13:56 Expression directe - Magazine poli-
tique
14:00 Toute une histoire - Magazine de
société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine
de services
16:20 Le jour où tout a bascule - Maga-
zine de société
16:40 Le jour où tout a bascule - Maga-
zine de société
17:09 Cote match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:54 CD'AUJOURD'HUI - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Di-
vertissement-humour
18:55 Mot de passe - Jeu
19:24 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Histoire d'un rêve - Magazine de
services
20:43 Image du jour - Magazine sportif
Le Tournoi des VI Nations
20:44 Météo 2

22:40 Aung san suu kyi, un rêve birman
- Politique
23:35 Les acteurs singuliers - Cinéma



12:00 12/13 : journal régional
12:25 12/13 : journal national
12:55 Météo a la carte - Magazine de dé-
couvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de
société
14:15 Si près de chez vous - Magazine de
société
14:45 KENO - Loterie
14:55 Questions au gouvernement -
Débat
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:30 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine litté-
raire
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 MÉTÉO
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Maga-
zine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réa-
liste
21:35 Famille d'accueil - Série drama-
tique
22:30 Famille d'accueil - Série drama-
tique
23:25 MÉTÉO
23:27 Parlons passion - Magazine de ser-
vices
23:30 SOIR 3
23:55 Maigret - Téléfilm policier



12:10 Les guignols de l'info - Divertisse-
ment-humour
12:20 La nouvelle édition 1ere partie -
Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine
d'actualité
14:00 Dexter - Série dramatique
14:50 Dexter - Série dramatique
15:45 L'intégrale du zapping - Divertis-
sment
16:25 La camera planquée de François
Damiens - Divertissement
16:30 Les winners - Comédie
18:10 Katra shopping - Série humoris-
tique
18:15 Les simpson - Série d'animation
18:45 LEJT
19:05 Le grand journal - Talk-show
20:05 Le petit journal
Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk-
show
22:25 Habille(e)s pour l'hiver 2013-2014
- Magazine de la mode
23:25 17 fille - Drame



11:45 La petite maison dans la prairie -
Série sentimentale
12:40 Météo
12:45 LE 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humo-
ristique
13:40 MÉTÉO
13:42 Astuces de chef - Magazine culi-
naire
13:45 L'étoile de la glace - Téléfilm dra-
matique
15:40 Voyage au centre de la terre
Téléfilm d'aventures
17:35 Un diner presque parfait - Jeu
18:45 100 % MAG - Magazine d'informa-
tion
19:40 MÉTÉO
19:45 LE 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humo-
ristique
23:30 Sécurité routière : alerte aux deux-
roues ! - Société

La sélection



20:50

Dr House - Série hospitalière

Durée : 0h45 - Acteur : Jes-
sica Collins, Rachel Eggles-
ton, Chris McKenna -
Réalisateur : Hugh Laurie
Double dose - Saison 8
(19/22)
Une fillette de 6 ans
convainc son père de faire
une attraction, alors que sa
mère lui a interdit. Après
avoir cédé, le père retrouve
sa fille inconsciente.



20:45

Demain ne meurt
jamais - Film d'action

Durée : 1h55 - Acteur : Pierce Brosnan,
Jonathan Pryce, Michelle Yeoh - Réali-
sateur : Roger Spottiswoode
Bond est chargé de contrecarrer les
projets d'un magnat de la presse, qui
menace de déclencher la Troisième
Guerre mondiale pour mieux régner
sur la planète.



20:45

Famille d'accueil -
Série dramatique

Durée : 0h50 - Acteur : Virginie Le-
moine, Christian Charmentant,
Smail Mekki - Réalisateur : Alain
Wermus
Le choix de Justine - Saison 11 (7/12)
A 16 ans, Justine mène une vie paisi-
ble. Alors qu'elle découvre être
enceinte, elle préfère ne rien
avouer à ses parents. Ces derniers
découvrent la situation.



20:55

Young Adult -
Comédie

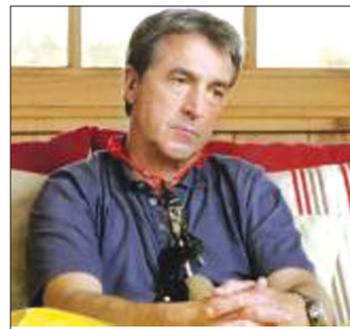
Durée : 1h30 - Acteur :
Charlize Theron, Patton
Oswalt, Patrick Wilson -
Réalisateur : Jason Reit-
man
En apprenant que son an-
cien amour de lycée vient
juste d'être papa, une
jeune femme retourne
dans sa ville natale et se
met en tête de le recon-
quérir.



20:50

Les petits
mouchoirs -
Comédie
dramatique

Durée : 2h40 - Acteur : Fran-
çois Cluzet, Marion Cotil-
lard, Benoît Magimel -
Réalisateur : Guillaume
Canet
Un groupe d'amis décide de
maintenir ses vacances à la
mer malgré l'accident de
l'un d'eux. Mais peu à peu, la
villégiature tourne au règle-
ment de comptes.



LIGUE 1 ALGÉRIENNE (24^E J-MATCH AVANCÉ) ESS-USMBA

Les Sétifiens veulent creuser l'écart



Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'ESS Sétif, accueillera mardi l'USM Bel Abbès, avec la ferme intention de creuser l'écart sur son dauphin, l'USM Harrach, en match avancé de la 24^e journée.

Battus samedi à Béjaïa par la JSMB (2-1), les Sétifiens auront à cœur de se racheter face à une formation men-

cée par la relégation (15^e, 21 pts). Une victoire de l'ESS lui permettrait de porter son avance à 9 points sur les Harrachis, en attendant le match que doit livrer l'USMH face à la JS Saoura, mardi 19 mars, pour la suite de la journée.

De son côté, l'USMBA, où rien ne va plus cette saison, devra puiser dans ses ressources pour essayer de revenir

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	49	23
2. USM El-Harrach	43	23
3. MC Alger	40	23
4. USM Alger	38	23
5. CS Constantine	37	23
6. CR Belouizdad	34	23
7. JS Kabylie	32	23
8. JSM Béjaïa	31	23
9. JS Saoura	30	23
10. ASO Chlef	28	23
11. MC El-Eulma	27	23
12. CABB Arreridj	25	23
13. MC Oran	23	23
14. WA Tlemcen	21	23
--. USM Bel-Abbès	21	23
16. CA Batna	18	23

avec un bon résultat de Sétif, chose qui ne sera pas facile. Cette rencontre a été avancée par la Ligue de football professionnel (LFP), afin de permettre au champion d'Algérie en titre de se déplacer au Burkina-Faso pour y affronter le club burkinabé ASFA Yennenga, prévu samedi prochain, en match aller des 1/32 de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

MONDIAL 2014 (PRÉPARATION)

La FAF veut programmer un match amical avant le déplacement au Bénin

La Fédération algérienne de football (FAF) compte programmer un match amical pour l'équipe nationale, à la date-Fifa le 4 juin prochain, avant le match en déplacement au Bénin prévu le 7 juin, comptant pour la 4^e journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

La FAF a entrepris des démarches dans ce sens, et a pris attache avec ses homologues tanzanienne et burkinabé, pour programmer une joute amicale face à l'une des deux sélections, précise la même source. La décision finale de jouer ou pas reviendra au coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, qui devra se prononcer prochainement. La Fédération congolaise de football a saisi récemment la FAF pour la programmation d'un match amical, sauf que l'instance fédérale n'a pas donné suite à cette demande. L'équipe nationale accueillera le Bénin le 26 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30), pour le compte de la 3^e journée des éliminatoires du Mondial 2014. A l'issue de la 2^e journée, l'Algérie partage la seconde position avec le Mali (3 pts), à une longueur du Bénin, leader du groupe. Le Rwanda est bon dernier avec un point.

CAF

3^e mandat au Comité exécutif pour Mohamed Raouraoua...

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua, a été réélu par acclamation et à l'unanimité pour un troisième mandat en qualité de membre du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé la FAF sur son site. La reconduction de M. Raouraoua au Comité exécutif a eu lieu dimanche lors de l'assemblée générale électorale de la CAF qui s'est déroulée dans la ville marocaine de Marrakech. Il avait été réélu jeudi par applaudissement à la tête de la FAF sur proposition de l'assemblée générale alors qu'il était le seul candidat en lice. Mohamed Raouraoua, 67 ans, avait présidé l'instance suprême du football algérien de 2001-2005 et de 2009-2012. Il est aussi membre du Comité exécutif de la Fédération internationale de football (Fifa) et vice-président de l'Union arabe de football.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UNAF ... Il est nommé président d'honneur

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a été nommé président d'honneur de l'Union nord-africaine de football (Unaf), lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) tenue dimanche à Marrakech (Maroc). Raouraoua avait présidé cette instance avant de céder sa place au Marocain, Ali Fassi Fehri, rappelle-t-on. Lors de cette AGO de l'Unaf, tenue en marge de l'Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF), Wadii Jary, président de la fédération tunisienne de football, a été nommé vice-président de l'instance nord-africaine. Par ailleurs les travaux de l'assemblée générale ont porté sur les activités et programme de l'Union.

La commission technique a été chargée de ce propos d'élaborer le programme d'activités pour l'année 2013, notamment au niveau des compétitions des sélections des jeunes (U15, U17 et U19 ans), et de le soumettre pour approbation à la prochaine réunion de l'Unaf les 22 et 23 avril prochain au Maroc à l'occasion de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans.

L'assemblée générale a également adopté les rapports moral et financier de l'année 2012 et approuvé définitivement l'acquisition du nouveau siège de l'Unaf à Tunis. Enfin, l'Unaf a aussi réaffirmé son soutien et son appui au dossier libyen concernant l'organisation de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations de 2017 et exprimé sa disposition à coopérer avec la fédération libyenne de football afin de relever le défi de l'organisation de cette importante compétition continentale.

35^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF

Composante du Comité exécutif

A l'issue de la 35^e assemblée générale de l'instance africaine qui a pris fin dimanche à Marrakech (Maroc), voici la composante du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Le président Issa Hayatou a été reconduit par acclamation pour la 6^e fois à son poste après sa première élection le 10 mars 1988. Il était le seul candidat en lice.

COMITÉ EXÉCUTIF :

ZONE NORD :

Mohamed Raouraoua (Algérie) réélu par acclamation. Seul candidat à sa propre succession.

ZONE CENTRE-EST :

Magdi Sham El-Din (Soudan) réélu par acclamation. Seul candidat à sa propre succession.

ZONE OUEST A :

Amadou Diakité (Mali) réélu avec 35 voix

Augustin Senghor (Sénégal) : 12 voix
Hassan Bility (Liberia) : 7 voix

ZONE OUEST B :

Anjorin Moucharafou (Bénin) élu au 2^e tour avec 35 voix

Aminu Mohamed Maigari (Nigeria) : 19 voix.

ZONE CENTRE :

Adoum Djibrine (Tchad) réélu avec 39 voix

Placide Engandzas (Gabon) : 14 voix

ZONE SUD (2 postes à pourvoir) :

Suketu Patel (Seychelles) réélu au 1^{er} tour avec 33 voix

Ahmad (Madagascar) : 25 voix

Danny Jordaan (Afrique du Sud) : 23 voix

John Muinjo (Namibie) : 13 voix

Fezal Sidat (Mozambique) : 11 voix

2^E TOUR :

Ahmad (Madagascar) élu au 2^e tour avec 27 voix

Danny Jordaan (Afrique du Sud) : 21 voix

John Muinjo (Namibie) : 1 voix

Fezal Sidat (Mozambique) : 1 voix

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et populaire

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BISKRA

وزارة الموارد المائية
مديرية الموارد المائية
لولاية بسكرة

إعلان عن تصحيح منح مؤقت رقم 30/30

تعمل مديرية الموارد المائية لولاية بسكرة إلى علم كافة المتعدين المشاركين في المناقصة الوطنية المحدودة رقم : 078 /م.م.م.ب/ 2012 المنقطة بالعملية : إنجاز و توسيع مجمعات التطهير لـ عشرة (10) مراكز عبر الولاية. و التي تم الإعلان عن المنح المؤقت لها في الصحف الوطنية بتاريخ 2012/10/01 الإعلان عن المنح المؤقت رقم : م.م.م.ب.ب/ 2012 إلى تصحيح المنح المؤقت لأشغال الحصة رقم 24 توسيع المجمع الرئيسي للتطهير (C1) المنطقة الشرقية ببلواد جلال، و المسندة لمقاول بلحاج محمد عز الدين بمدة إنجاز 04 أشهر بدلا من 06 أشهر.

DK NEWS Anep : 511 765 du 12/03/2013

COUPE DE L'UFAA (1/2 FINALE ALLER) USMA-ISMAILY

Les Algérois visent un résultat rassurant

L'USM Alger tentera mardi face aux Egyptiens d'Al Ismaily, de décrocher un score rassurant, en match aller des demi-finales de la coupe de l'Union arabe de football (Uafa), prévu au stade Omar-Hamadi (16h00).

Après avoir brillamment passé l'écueil des Jordaniens (aller 6-1, retour 3-2), les Rouge et Noir affronteront, cette fois-ci, un adversaire d'un autre calibre dont il faudra se méfier. L'USMA, compte bien réussir cette première manche, et prendre une option pour la qualification à la finale de cette compétition.

«Nous allons jouer le match aller chez nous, donc, nous devons impérativement assurer un bon résultat à Alger face à Al Ismaily qui reste une bonne équipe.

L'idéal pour nous est de s'imposer sur un score sécurisant qui nous permettrait d'aborder la manche retour en toute sérénité», a affirmé le défenseur usmiste, Nacreddine Khoualed. De son côté, l'équipe d'Al Ismaily, à pied d'œuvre depuis vendredi à Alger, abordera cette rencontre avec la ferme intention de frapper un bon coup, et rééditer le coup de 2009 quand les Egyptiens avaient battu l'USMA (4-1) à Alger, en coupe de la Confédération africaine (CAF).



Zemma et consorts sont décidés à se défaire des Darawiches

«Ce sera une partie serrée, c'est certain. Nous allons limiter les dégâts alors que notre adversaire voudra marquer le maximum de buts. C'est ce qui rendra ce match très disputé. Personnellement, j'ai confiance en mes coéquipiers. Je sais que nous pourrions surprendre notre adversaire. Nous avons les moyens de le faire et nous nous donnerons à fond pour refaire le coup de 2009. Batre l'USMA en aller et au retour ? Oui, ça nous tente», a estimé le gardien de but des Darawiches, Mohamed Sobhi.

Au tour précédent, les Egyptiens d'Al Ismaily ont sorti les Algériens du CR Belouizdad aux tirs au but (4-

1) après une égalité parfaite (aller 1-1, retour 1-1).

Côté effectif, l'USMA qui reste sur un match nul en championnat face à l'USM El Harrach, se présentera amoindrie par l'absence de Ziaya, et le retour de Deham, qui revient d'une suspension. La rencontre sera dirigée par l'arbitre tunisien, Youcef Seraïri, assisté de ses compatriotes, Yamen El Malouch et Madjed Rahouma. L'autre demi-finale opposera dans la même journée Al Arabi (Koweït) au Raja Casablanca (Maroc). En cas de qualification de l'USM Alger, la finale retour aura lieu à Alger le 14 mai, tandis que la finale aller se jouera le 24 avril.

CAN-2013 U20

Entraînement des Verts ce matin à Aïn Témouchent

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) effectuera, mardi à partir de 10h30 au stade omnisports d'Aïn Témouchent, une séance d'entraînement ouverte à la presse en vue du championnat d'Afrique de la catégorie qu'abritera l'Algérie à Oran et Aïn Témouchent du 16 au 30 mars, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site. Les équipiers de Zineddine Ferhat, qui sont en regroupement depuis vendredi à Aïn Témouchent, peaufinent leur préparation en vue de la compétition africaine. Lors de la CAN-2013, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié à Aïn Témouchent, en compagnie de l'Egypte, du Ghana et du Bénin. Les hommes de Jean-Marc Nobilo entameront la compétition samedi prochain à partir de 17h30 face aux Béninois.

L'équipe du Gabon entame à Oran sa première séance d'entraînement

La sélection gabonaise U20 de football a entamé, hier lundi, sa première séance d'entraînement à huis clos sur la pelouse synthétique du stade d'Es-Sénia (Oran), en prévision des matchs de la 12^e phase finale de la CAN des moins de 20 ans. Les joueurs gabonais et la délégation qui les accompagne sont arrivés dimanche soir à Oran, a-t-on appris des organisateurs de cette compétition continentale. Les Panthères gabonaises du sélectionneur Anicet Yala, participeront pour la deuxième fois à une phase finale de la CAN U20, après celle tenue en 2003 au Burkina Faso. L'équipe gabonaise fait partie de la poule B regroupant également le Nigeria (tenant du titre), le Mali et le RD Congo. Les rencontres seront disputées au stade Ahmed Zabana d'Oran. La poule A est programmée à Aïn Témouchent et regroupe l'Algérie, l'Egypte, le Ghana et le Bénin.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

ADRESSE : BP N° 237 CENTRE-VILLE, TAMANRASSET

M.F N° : 099011019011537

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/2013

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de **travaux d'aménagement extérieur du front d'oued de Tamanrasset au niveau du centre-ville (cité Lahouanit).**

Les entreprises qualifiées en bâtiment (activité principale ou secondaire) et intéressées par le présent appel d'offres (ou leurs représentants délégués) devront retirer le cahier des charges auprès de la DUC (bureau du contentieux) contre paiement d'une somme de **mille (1.000,00 DA)** non remboursable. Libellée au nom du bureau d'études EL OMRANE (Dabou Mohammed) sis à la cité Mouflon, à côté de l'hôtel des Finances – Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous indiquées ainsi que dans le cahier des charges doivent être déposées au **SECRETARIAT** de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction, et présentées en deux enveloppes comportant **l'offre (A) technique** et **l'offre (B) financière** sur lesquelles seront indiqués les références et l'objet de l'appel d'offres.

Les deux enveloppes seront introduites dans un pli anonyme, ne portant que la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert N° 14/2013. Travaux d'aménagement extérieur du front d'oued de Tamanrasset au niveau du centre-ville (cité Lahouanit)

Soumission..... à ne pas ouvrir

Les offres accompagnées des pièces suivantes :

- Déclaration de soumission.
- Déclaration de souscrire.
- Déclaration de probité.
- Le cahier des prescriptions spéciales qui sera complété notamment par le montant du marché
- Bordereau des prix unitaires.
- Devis quantitatif et estimatif.
- Délégation de signature (sociétés)
- Pièces fiscales et parafiscales
- Registre de commerce.
- Le Planning général de réalisation des travaux.
- Casier judiciaire du gérant.
- Qualification et classification.
- Liste du matériel
- Liste du personnel déclaré à la CNAS.

- Attestations des travaux réalisés.
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux.
 - Bilan comptable des deux dernières années.
- (Toutes les pièces devront être valides et légalisées, au moment de l'ouverture des plis).**

Seront déposées au secrétariat de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Tamanrasset. La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un **(21) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et/ou dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de la durée de préparation des offres à **(13h30).**

L'ouverture des plis sera le même jour à **(14h00)** en séance publique, et en présence des soumissionnaires.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, plus la durée de préparation des offres.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE (12^E JOURNÉE)

L'Algérien Djabou buteur avec le Club Africain contre l'O. Béja (3-1)

Le milieu de terrain algérien du Club Africain, Abdelmoumene Djabou, a contribué à la victoire de son équipe dimanche contre l'O Béja (3-1) lors de la 12^e journée du championnat de Tunisie de football, s'emparant par la même occasion des commandes de la poule A de la Ligue I.

La formation clubiste a retrouvé la tête du tableau en totalisant 26 points, avec une seule longueur d'avance sur l'Espérance Tunis, après avoir confirmé sa très grande forme du moment en dominant sans peine l'O. Béja, équipe du bas du tableau.

Les Clubistes ont matérialisé leur domination grâce à trois buts signés Billel Ifa (34' sur penalty), Djabou (55') et Zouheir Dhaoui (70'). L'international algérien a effectué son retour en équipe nationale après avoir manqué la Coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013) en



étant convoqué par le sélectionneur Vahid Halilhodzic pour le match contre le Bénin le 26 mars à Blida pour le compte de la 3^e journée (groupe B) des

éliminatoires de la Coupe du monde 2014. L'équipe nationale entamera le 20 mars un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

ALLEMAGNE 25^E JOURNÉE

Hambourg s'impose à Stuttgart (1-0)

L'équipe de Hambourg s'est imposée dimanche à Stuttgart (1-0) pour se hisser à la 6^e place d'un championnat d'Allemagne où le Bayern Munich n'est plus qu'à trois victoires de son 23^e titre après avoir battu difficilement Dusseldorf (3-2) samedi.

Ainsi, Hambourg s'est racheté du nul concédé une semaine plus tôt face à la lanterne rouge Greuther Fürth, grâce à son buteur letton Rudnevs (50'), sa 11^e réalisation de la saison, et la belle prestation de son gardien René Adler. Le club hanséatique a enregistré la 4^e victoire à l'extérieur de la 25^e journée après celles de Nuremberg à Augsburg (2-1), de Wolfsburg à Fribourg (5-2) et d'Hoffenheim à Fürth (3-0).

L'Eintracht Francfort, en panne offensivement (aucun but en 5 matches), a ramené le nul de Hanovre (0-0) mais perdu

sa 4^e place au profit de Schalke, vainqueur de Dortmund (2-1) la veille dans le derby de la Ruhr.

Le club de Gelsenkirchen a inscrit sa 3^e victoire de rang en Bundesliga et fait le plein de confiance avant la réception mardi de Galatasaray (1-1 à l'aller) pour rejoindre le Borussia dans le top-8 de la Ligue des champions.

La C1 est également le prochain objectif du Bayern qui reçoit Arsenal mercredi, avec l'avantage d'une nette victoire à l'aller (3-1). Malmenée par Dusseldorf, l'équipe de Jupp Heynckes a montré sa force de caractère en surmontant deux retards au score pour empocher finalement sa 21^e victoire en championnat. Invaincu en 2013, le géant bavarois compte 20 points d'avance sur Dortmund et peut conclure la quête du titre en remportant ses trois prochains matches.

CHAMPIONNAT DE GRÈCE

L'Olympiakos remporte son 40^e titre

L'Olympiakos s'est adjugé le 40^e titre de champion de Grèce de son histoire après avoir battu l'AEK Athènes (3-0) dimanche pour le compte de la 25^e jour-

née. Avec 21 victoires, trois nuls et une seule défaite, l'Olympiakos compte 16 points d'avance sur l'Asteras Tripolis alors qu'il reste cinq journées à disputer:

le club de la capitale grecque ne peut donc plus être rattrapé même s'il devait perdre ses cinq derniers matches de la saison.

L'Olympiakos qui fêtait ce dimanche ses 88 ans, a battu l'AEK grâce à un doublé de l'international grec Avraam Papatopoulos (13' et 56') et un but de l'Algérien Djamel Abdoun (62').

Malgré sa nette domination, le club du Pirée a traversé une crise en janvier avec le limogeage de son entraîneur portugais Leonardo Jardim, arrivé en début de saison et critiqué avec virulence après l'élimination en Ligue des champions. Il a été remplacé à titre provisoire par Antonios Nikopolidis.

La saison 2012-13 a été marquée par les problèmes financiers sur fond de crise économique grave de nombreux clubs, dont le Panathinaïkos, qui compte à son palmarès 20 titres de champion de Grèce et occupe une modeste 5^e place.

CHAMPIONNAT DE FRANCE - 28^E JOURNÉE

Lyon et Marseille se neutralisent

Lyon et Marseille, en se neutralisant (0-0) dimanche en clôture de la 28^e journée de L1, permettent au Paris SG de doubler son avance en tête, désormais portée à quatre points sur l'OL et sept sur l'OM.

Après la victoire poussive du PSG sur Nancy samedi (2-1), le leader compte en effet 57 points, contre 53 aux Lyonnais et 50 aux Marseillais.



COUPE D'ANGLETERRE

Manchester United et Chelsea font match nul 2 à 2



Manchester United et Chelsea ont fait match nul 2 à 2, en quarts de finale de la Coupe d'Angleterre, dimanche à Old Trafford. Man United a pris les devants par Hernandez (5') et Rooney (11'), mais Chelsea est revenu à la marque en seconde période par Hazard (59') et Ramires (68'). Les deux équipes devront rejouer, cette fois-ci à Stamford Bridge.

Chelsea ou Manchester United contre Manchester City en demi-finale

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Angleterre effectué dimanche à Wembley ont donné lieu à une véritable finale avant la lettre avec le vainqueur du match Chelsea-Manchester United contre Manchester City.

L'autre demi-finale mettra aux prises le vainqueur du match à rejouer Blackburn-Millwall contre le pensionnaire de la Premier League Wigan. Les rencontres de demi-finales auront lieu les 13 et 14 avril prochain à Wembley.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE - 27^E JOURNÉE :

Le Real vainqueur du Celta Vigo (2-1)



Le Real Madrid s'est imposé dimanche (2-1), (mi-temps: 0-0) au Celta Vigo grâce à un doublé de Ronaldo, et reprend provisoirement la 2^e place à l'Atletico Madrid qui accueille la Real Sociedad, pour la 27^e journée du championnat d'Espagne.

Outres les deux buts madrilènes inscrits par Ronaldo, Aspas égalisait à la 63', deux minutes après le premier but de Ronaldo.

CR7

FAIT ENCORE GAGNER LE REAL MADRID !

Le Real Madrid est allé s'imposer sur la pelouse du Celta Vigo (1-2) lors de la 27^e journée de Liga. Cristiano Ronaldo a signé les deux buts de son équipe, dont le réveil en Liga est trop tardif pour inquiéter le Barça. Les matches se suivent et se ressemblent pour le Real Madrid. Auteur du but de la qualification à Old Trafford mardi en Ligue des Champions (1-2), Cristiano Ronaldo a de nouveau marqué ce dimanche en championnat. Le Portugais a cette fois fait mieux en s'offrant un doublé, pour ses 25^e et 26^e but de la saison en Liga sur la pelouse du Celta Vigo (1-2).



Pepe

«Une saison tumultueuse»

«Nous avons travaillé dur pour prendre les trois points. Le plus important est que l'équipe l'a remporté. Le Celta m'a surpris, c'est une équipe talentueuse. C'est difficile de se battre pour la Liga, mais un joueur qui porte le maillot du Real Madrid doit toujours être motivé à l'idée d'honorer ce club. Nous vivons une saison tumultueuse, mais nous allons bien».



Ibrahimovic s'en prend aux supporters du PSG

Samedi dernier, quelques minutes après le succès obtenu par le PSG sur Nancy (2-1), Zlatan Ibrahimovic s'est présenté en zone mixte pour réagir sur cette victoire difficile du club parisien. Alors que la formation de Carlo Ancelotti était menée à la pause, l'attaquant suédois a inscrit deux buts en trois minutes, portant son total à 24 réalisations en championnat.



ManU et Chelsea devront rejouer

Manchester United et Chelsea devront rejouer leur quart de finale de la Coupe d'Angleterre après avoir fait match nul 2 à 2 dimanche à Old Trafford, où les «Blues» ont remonté deux buts de retard. ManU a pris l'avantage en début de match grâce à des buts d'Hernandez (5^e) et Rooney (11^e), puis Chelsea est revenu au score en seconde période par Hazard (59^e) et Ramires (68^e).

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général Abdelmadjid CHERBAL	Directeur de la rédaction Abdelmadjid TAREB	REDACTION ADMINISTRATION 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82 Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com
	PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) / Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA - 1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19	

HANDISPORT

Création d'académies sportives, leitmotiv du nouveau président de la Fédération

Le nouveau président de la Fédération algérienne de handisport (FAH), Rachid Haddad a inscrit dans son plan d'action pour le mandat olympique (2013-2016), plusieurs objectifs dont la création d'académies sportives dans les régions et la poursuite des cycles de formation à tous les niveaux. «*Notre stratégie de développement sportif est basée sur un projet ambitieux, adapté à la réalité du terrain. Une de nos priorités est la mise en place d'académies sportives au niveau de chaque région, avec un système sélectif propice à l'émergence de nouveaux talents*», a indiqué à l'APS, Rachid Haddad, élu, samedi, au poste de président de la FAH.

La nouvelle équipe fédérale composée de dix membres : Lahcen Meghari, Kamir Selim, Rabah Halimi, Hamza Cherih, Hadj Abdelkader Benallou, Mohamed Tahar Hadjadj, Hocine Laoubi, Abderahim Boualem, Amar Gougam et Abdelaziz Sedira, aura plusieurs défis à relever, à commencer, par celui consistant à trouver les ressources de financement, autres que la subvention émanant des pouvoirs publics. «*De nos jours, les finances sont devenues l'élément essentiel dans la pratique sportive. Le handisport, au même titre que d'autres disciplines, se contente de l'assistance des pouvoirs publics. Je pense que des solutions à cette situation existent et sont même facilitées par l'ordonnance 95-06, relative au sponsoring*», a expliqué le nouveau président, titulaire d'une licence en sport, et ancien sportif d'athlétisme.

Une des autres priorités que le nouveau bureau fédéral devra prendre en charge sérieusement, a trait au volet formation tous azimuts (entraîneurs, arbitres, classificateurs, athlètes, gestionnaires, entre autres), la massification de la pratique sportive, avec la préservation des activités actuelles, et le lancement de disciplines nouvelles, comme l'escrime, l'équitation, les échecs, entre autres.

«*La formation est un moyen capital pour asseoir le handisport en tant que discipline de haut niveau. Les stages dont l'objectif est l'amélioration des connaissances et l'uniformisation des méthodes de travail, doivent impliquer les ligues de wilaya*», souligne Haddad, ancien entraîneur national en handisport. Les différentes sélections nationales occupent une bonne place dans le plan d'action de la nouvelle équipe fédérale, qui compte améliorer la prise en charge de la préparation de ses équipes, et la rendre plus efficace.

«*On vient avec un programme quadriennal ambitieux et riche, mais qui nécessite la conjugaison des efforts de tous : la tutelle, le ministère de la Solidarité, les centres médico-pédagogiques, les ligues et associations. On veut rassembler la famille handisport. C'est en unissant nos efforts qu'on sera plus forts*», a conclu le nouveau président de la FAH, qui a été élu avec 38 voix contre 34 pour l'autre candidat, M. Saïd Lounis, deux bulletins ayant été déclarés nuls.

ANNIVERSAIRE

Comme un fleur qui éclot à l'orée du printemps pour rendre la saison encore plus belle, tu es venu cher

AMIR

égayer le foyer de tes parents et de tes grands-parents.

En cette joyeuse journée du 12 mars où tu souffles ta première bougie, ton papa **Amine**, ta maman **Ghania**, tes grands-parents, tes oncles, cousins, et surtout l'adorable **Lamis** te souhaitent une vie parsemée de bonheur.

**Nous t'embrassons, tous.
Happy birthday, Amir**



FOOTBALL

Mohamed Raouraoua, fierté de l'Algérie

S. Ben

En dépit de la mauvaise prestation des Verts lors de la dernière Coupe d'Afrique qui a vu l'élimination prématurée de l'Algérie de cette compétition continentale, le président de la Fédération algérienne de football (Faf) est la fierté de l'Algérie à l'échelle aussi bien régionale, continentale qu'internationale.

Il faut reconnaître que sa stature et l'aura dont il jouit dans le concert mondial de la balle ronde est pour beaucoup dans l'image de marque de l'Algérie. Et c'est grâce à lui que l'Algérie jouit d'une position de force au sein des comités exécutifs de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la confédération africaine de football (CAF) ainsi qu'en étant vice-président de l'Union arabe de football. Sans oublier que l'Algérie est chef de file de l'Union nord-africaine de football (UNAF). La preuve des compétences et de l'aura dont



jouit l'Algérie ces dernières années au sein des instances régionales, continentales et internationales, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua, est un véritable «*ambassadeur*» du football algérien à l'échelle planétaire puisque jamais dans l'histoire du football algérien notre pays n'a été représenté dans toutes ces instances comme c'est le cas aujourd'hui. La

meilleure preuve est que le président de la FAF, représentant de l'Algérie vient d'être réélu par acclamation et à l'unanimité pour un troisième mandat en qualité de membre du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). La reconduction de M. Raouraoua au Comité exécutif a eu lieu dimanche lors de l'assemblée générale électorale de la CAF qui s'est déroulée dans la ville marocaine de Marrakech.

D'autre part il a été nommé président d'honneur de l'Union nord-africaine de football (UNAF), lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue dimanche dans cette même ville de Marrakech (Maroc). Raouraoua avait présidé cette instance avant de céder sa place au Marocain, Ali Fassi Fehri. Il avait été réélu jeudi par acclamations à la tête de la FAF sur proposition de l'assemblée générale alors qu'il était le seul candidat en lice.

Mohamed Raouraoua, 67 ans, est aussi membre du Comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) et vice-président de l'Union arabe de football. Sans commentaire.

CONSTANTINE

50 athlètes de la V^e RM se qualifient pour le semi-marathon national de l'ANP

Cinquante (50) athlètes militaires se sont qualifiés, hier à l'issue du semi-marathon régional disputé à El Khroub, pour représenter la V^e Région militaire (RM) de Constantine au semi-marathon national militaire prévu le 11 avril prochain à Alger. Le lieutenant-colonel Mohamed Naili, chef du service régional des sports militaires a donné, au nom du général

major commandant la V^e RM, le coup d'envoi de la 5^e édition du semi-marathon régional couru sur un parcours de 21 km entre la ferme Badaoui-Boudjemâa, dans la commune d'Ouled Rahmoune et l'Unité de maintenance et de rénovation (URM) près d'El Khroub. Au total, 350 athlètes scindés en trois catégories d'âge ont participé à ce semi-marathon qui s'est

déroulé dans des conditions climatiques favorables, consacrant le djoundi contractuel Mohamed Sellaoui de la 1^{re} Division blindée de Barika, arrivé en 1^{er} position, suivi de l'élève gendarme Mohamed Kalloud du centre d'instruction de Ain M'illa (Oum El-Bouagha) et de Tayar Bendahbia du centre d'instruction de Ain Arnat (Sétif).

COUPE NATIONALE MILITAIRE DE KARATÉ-DO

Début de la compétition à Ouargla

Les épreuves de la coupe nationale militaire de karaté do ont débuté hier au complexe sportif régional de la IV^e Région militaire (RM) à Ouargla, avec la participation de 21 équipes représentant les différentes régions militaires, commandements, unités et écoles militaires.

Étalé sur deux jours, ce championnat est ouvert aux catégories de poids des moins de 60 kg, 65 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg, et des plus de 80 kg. Le programme de la manifestation sportive, encadrée par des arbitres de la Fédération algérienne de karaté do (FAK), prévoit

des épreuves en kata et en kumité (hommes et dames). La cérémonie d'ouverture a été présidée, au nom du général-major, commandant de la IV^e RM, par le colonel Abdelkader Chaâbani, commandant de la 6^e zone de défense aérienne du territoire. Dans son allocution d'ouverture, M. Chaâbani a indiqué que cette compétition permet de raffermir les liens entre les éléments de l'ANP, appelant les participants à une bonne et loyale compétition pour atteindre les objectifs escomptés. Des prix d'encouragement récompenseront les vainqueurs.

Cyclisme-Tour d'Algérie 2013

1^{re} étape : victoire de l'Allemand Stefan Schumacher

Le coureur allemand Stefan Schumacher (Christina Wathes-Onfone/Danemark), a remporté au sprint final la première étape du Tour d'Algérie 2013 de cyclisme, courue hier entre Alger et Bouira (128 km) réalisant un temps de 3h 17min 17sec.

Il a devancé au classement le Marocain Heddi Sofiane et l'Espagnol Zaballa Constantin. Le vainqueur de l'étape s'est emparé

également du maillot orange de leader. Le maillot vert du meilleur sprinter est revenu au Marocain Heddi Sofiane, le maillot à pois (meilleur grimpeur) au Turc Sayer Mustapha, alors que le maillot du meilleur espoir est endossé par l'Erythréen Teklay Daniel.

La seconde étape du Tour d'Algérie 2013 de cyclisme aura lieu mardi entre Sétif et Biskra sur une distance 209,5km.

